

- UN RAPPORT DU CENTRE DE JUSTICE -

— MARS 2025

MONNAIE NUMÉRIQUE DE BANQUE CENTRALE?

*Ce que c'est et
comment cela pourrait
avoir une incidence sur
votre vie privée, votre
sécurité et votre
autonomie*

COLLABORATRICE:

Sharon Polsky, MAPP — présidente d'AMINAcorp.ca
et présidente du Conseil canadien de l'accès et à la vie privée



Centre de justice
pour les libertés constitutionnelles

Nous défendons
la liberté
au Canada

Résumé

La popularité croissante des cryptomonnaies et d'autres systèmes de paiement numériques a poussé les banques centrales du monde entier, y compris la Banque du Canada (BoC), à explorer les monnaies numériques des banques centrales (CBDC). Cependant, une CBDC pourrait menacer la vie privée, la sécurité, l'autonomie, l'indépendance financière et leur accès à la participation économique des Canadiens. Cela pourrait instaurer une économie sans argent comptant, supprimant ainsi l'accès aux avantages intangibles mais importants que l'argent liquide offre. Une CBDC offre des capacités de surveillance qui peuvent être utilisées pour surveiller chaque transaction financière, et peut programmer l'argent avec des restrictions ciblées qui peuvent varier d'une personne à l'autre, augmentant ainsi le contrôle gouvernemental et réduisant la liberté. En plus des préoccupations concernant la vie privée et l'utilisation autoritaire de cette nouvelle technologie, les MNBC soulèvent aussi d'importantes préoccupations concernant la transparence et la responsabilité, car elles accordent aux gouvernements un meilleur contrôle des fonds. Et enfin, bien que les Canadiens se méfient et s'opposent à la CBDC, comme l'a révélé un récent sondage de la BoC, il y a des craintes que les difficultés financières actuelles des Canadiens puissent servir à instaurer une CBDC plus tôt que certains ne le pensent. En fin de compte, l'argent liquide demeure essentiel pour protéger les droits et libertés des Canadiens, y compris leur vie privée, leur sécurité et leur autonomie.

Droits d'auteur et réimpression

Droit d'auteur © 2025 Centre de justice pour les libertés constitutionnelles.

Sous licence Creative Commons [CC BY-NC-ND](#). Cette licence permet aux réutilisateurs de copier et de distribuer le matériel dans n'importe quel support ou format sous une forme non adaptée seulement, à des fins non commerciales uniquement, et seulement tant que l'attribution est donnée au créateur.



Remerciements

Nous remercions les milliers de Canadiens qui ont appuyé le Centre de justice. Votre générosité donne au Centre de justice le pouvoir de défendre la liberté au Canada et de façonner les politiques publiques qui respectent *les droits et libertés* de la Charte.

Mises à jour de ce rapport

Ceci est la version 1.0 de ce rapport, qui peut être mise à jour périodiquement.

À propos des auteurs

Ce rapport a été produit par le personnel et les chercheurs du Centre de justice, avec Benjamin Klassen, coordonnateur des programmes éducatifs, comme auteur principal. Avec une formation en sciences politiques, Benjamin cherche à utiliser son expertise pour sensibiliser les Canadiens aux enjeux importants qui touchent leurs droits et libertés.

Commented [LN1]: C'est quoi cette icône?

Commented [SP2]: L'icône est l'icône de licence Creative Commons représentant les termes de cette licence CC-BY-NC-ND. L'icône et le lien intégré sont fournis afin que les lecteurs puissent consulter la licence et apprendre ce qu'elle est et ce qu'elle autorise/exige/interdit.

Commented [SP3]: Il n'a aucun sens pour moi de dire que les mises à jour se feront « via » un site web et les réseaux sociaux. Si vous voulez dire que la notification que le rapport a été mis à jour sera envoyée via le site web ou le SM, c'est une autre chose.

Nous remercions également Sharon Polsky, MAPP, pour ses contributions importantes au rapport. Sharon est présidente de AMINAcorp.ca, présidente du [Conseil de la protection de la vie privée et de l'accès du Canada](#), et [ambassadrice de la vie privée par conception](#), avec plus de 30 ans d'expérience à conseiller [des entreprises et des gouvernements](#), ainsi que des [comités parlementaires](#), [sénatoriaux](#) et législatifs sur les questions de vie privée et d'accès, ainsi que sur les conséquences imprévues des lois, technologies et tendances mondiales émergentes.

Sommaire

- Résumé exécutif3
- Introduction.....6
 - Qu'est-ce qu'une monnaie numérique de banque centrale (CBDC)? 7
 - L'état de la CBDC à travers le monde aujourd'hui 8
 - Les CBDC apportent-elles vraiment des bienfaits? 9
 - Une CBDC va-t-elle arriver au Canada?..... 11
- Quelles sont les préoccupations concernant une CBDC? 12
 - CBDC et une économie sans argent comptant. 12
 - Avantages gouvernementaux des MNBC 14
 - Vie privée et anonymat 16
 - Une CBDC respecterait-elle la vie privée? 18
 - Autoritarisme numérique et préoccupations d'autonomie 21
 - Préoccupations liées à l'égalité et à l'accès 23
 - Préoccupations de sécurité et de sûreté 24
 - Contrôle gouvernemental accru de la monnaie 26
 - Les Canadiens s'opposent aux CBDC. Mais pourraient-ils arriver bientôt quand même? 29
- Que peut-on faire pour répondre à ces préoccupations? 32
 - Utilisez de l'argent liquide et devenez actif 32
 - Recommandations politiques..... 34
 - Loi sur la protection de l'argent liquide 34
 - Des recommandations supplémentaires (si une CBDC est mise en place)..... 34
- Conclusion 35
- Annexe A : Vie privée dans les MNBC - l'aspect technique 37
 - Système à un seul niveau 37
 - Système à deux vitesses..... 39
- Bibliographie..... 43

Résumé exécutif

Au Canada, comme partout dans le monde, les consommateurs s'appuient de plus en plus sur les méthodes de paiement numériques. En seulement quelques décennies, les Canadiens sont passés de la dépendance à l'argent comptant aux cartes de crédit, aux virements électroniques et aux portefeuilles électroniques (par exemple, Apply Pay). En 2009, 54% des transactions au point de vente étaient effectuées en argent comptant¹, mais en 2019, ce chiffre était tombé à 20%.² Ce changement, combiné à la popularité croissante des cryptomonnaies comme le Bitcoin — qui ne sont ni contrôlées par les banques ni par le gouvernement — a poussé les banques centrales du monde entier, y compris la Banque du Canada (BoC), à explorer la possibilité d'introduire leur propre monnaie numérique contrôlée par le gouvernement.

Selon les gouvernements et banquiers qui promeuvent les monnaies numériques des banques centrales, les MNBC offrent plusieurs avantages potentiels, notamment « une plus grande concurrence et innovation en permettant un accès égal à une option de paiement plus efficace, conviviale pour les consommateurs, pratique et sécuritaire » pour les consommateurs dans des économies bien établies.³

Cependant, les CBDC soulèvent aussi des préoccupations importantes. En plus des risques numériques importants même si elle fonctionnait en tandem avec les monnaies physiques, il est possible que les MNBC remplacent — et non seulement complètent — les devises physiques. Dans une économie sans argent comptant, toutes les transactions sont numériques, donc traçables et soumises à une surveillance financière inévitable et à une ingérence gouvernementale.

Ces risques sont devenus étonnamment évidents lors du Convoi de la Liberté 2022 à Ottawa, lorsque le gouvernement canadien a gelé les comptes bancaires de centaines de manifestants pacifiques et de donateurs du Convoi de la Liberté. Une leçon cruciale en est ressortie : les Canadiens devraient toujours avoir accès à l'argent comptant.

La mesure dans laquelle une CBDC menace la vie privée, la sécurité ou l'autonomie dépend en grande partie de sa conception et de sa mise en œuvre. Bien que des MNBC anonymes soient possibles, la plupart des banques centrales, y compris la BoC, explorent des MNBC non anonymes pour se conformer aux protocoles Know Your Customer (KYC) et aux politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CTF).^{4,5} Ces approches non anonymes

Commented [BK4]: Bonjour Sharon, pour réduire le nombre de mots du résumé exécutif, j'ai placé votre introduction expliquant le passage à l'argent liquide dans l'introduction ci-dessous.

Vous avez mentionné précédemment que vous remettiez en question l'hypothèse selon laquelle les méthodes de paiement numériques « deviennent de plus en plus populaires ».

Ici, j'ai un peu récompensé les choses, et dans la deuxième phrase, je fais référence à ce que tu expliques à propos du passage aux cartes de crédit, etc., maintenant dans l'introduction.

¹ Banque du Canada, « Planification de contingence pour une monnaie numérique de banque centrale », 25 février 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/02/contingency-planning-central-bank-digital-currency/>

² Ibid.

³ OCDE, « Les monnaies numériques des banques centrales (MNBC) et les valeurs démocratiques », OECD Business and Finance Policy Papers, 5 juillet 2023, https://www.oecd.org/en/publications/central-bank-digital-currencies-cbdcs-and-democratic-values_f3e70f1f-en.html -> :text=Ce document explore comment la conception et la mise en œuvre de la vie privée, ainsi que la confiance des citoyens envers les banques centrales

⁴ Banque du Canada, « Vie privée dans la technologie de la MNBC », juin 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/06/staff-analytical-note-2020-9/>

⁵ Nadia Pocher, Andreas Veneris, « Confidentialité et transparence dans les MNBC :

Un régime AML/CFT selon la réglementation par conception », 2021, <https://www.eecg.utoronto.ca/~veneris/21icbc2.pdf>

enregistreraient toutes les transactions mais pourraient théoriquement protéger la vie privée des utilisateurs en gardant les données des gouvernements et des banques centrales.

Une question cruciale de conception est de savoir si la monnaie numérique serait distribuée et gérée directement par la Banque d'Angle, ou indirectement par les banques traditionnelles (c'est-à-dire les *banques de détail*, utilisées par des particuliers et de nombreuses petites entreprises, ainsi que les *banques commerciales* utilisées par les entreprises, institutions et entités gouvernementales).

Avec une CBDC centralisée, la BoC gérerait la distribution et le contrôle de la CBDC ainsi que de tous les services à la clientèle (y compris l'intégration des clients, la gestion des comptes et la gestion des protocoles KYC et AML/CTF), lui accordant un contrôle immédiat et un accès à toutes les données des comptes utilisateurs et des transactions.⁶ Cela permettrait aux gouvernements d'utiliser ces informations pour récompenser ou pénaliser des individus en restreignant l'accès ou en gelant des comptes en fonction de leur activité financière.

Dans un système décentralisé à deux niveaux, les banques traditionnelles gèreraient tous les services à la clientèle et les transactions, comme elles le font actuellement et, selon le modèle spécifique utilisé, les données des clients pourraient être protégées de la BoC.⁷ Cependant, cela n'empêcherait pas les gouvernements de faire pression sur les banques traditionnelles pour surveiller, restreindre ou même geler les comptes.

Les MNBC peuvent aussi être programmées avec des fonctionnalités telles que la taxation automatique, ou la restriction du moment, du lieu et de l'achat que les gens peuvent acheter,⁸ menant à un niveau de contrôle rappelant le tristement célèbre système de crédit social chinois.

Les MNBC menacent également l'accès à la participation économique et l'égalité de la participation. C'est particulièrement vrai pour les personnes dépendantes de l'argent, comme les sans-abri, les personnes âgées, les personnes handicapées, celles ayant une alphabétisation technologique limitée, celles vivant en milieu rural et les personnes à faible revenu.⁹

De plus, les MNBC amplifient les préoccupations croissantes liées à la cybersécurité liées aux vulnérabilités des services bancaires en ligne. Les violations de données entraînent des pertes de fonds et de confidentialité, et risquent le vol d'identité et d'autres formes de fraude. Une CBDC, entièrement numérique et plus complexe, serait une cible attrayante pour les acteurs malveillants, augmentant ainsi les risques pour les clients bancaires.

Les MNBC élargiraient également le contrôle des gouvernements sur la monnaie, leur permettant de contourner les banques traditionnelles et d'effectuer des transactions directement à la BoC.

Commented [BK5]: À gauche « service à la clientèle »

Commented [BK6]: Encore une fois, l'argument de l'égalité est peut-être mieux omis

⁶ Jonathan Chiu, Cyril Monnet, « Création de monnaie publique et privée pour des registres distribués : stablecoins, dépôts tokenisés ou monnaies numériques de banques centrales? », Bank of Canada, octobre 2024, <https://www.bankofcanada.ca/2024/10/staff-working-paper-2024-35/>

⁷ comme les modèles hybrides ou intermédiaires

⁸ Ian De Bode, Matt Higginson et Marc Niederkorn. « La monnaie numérique des banques centrales et le stablecoin : la coexistence précoce sur une route incertaine », McKinsey & Company, 11 octobre 2021, <https://www.mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/cbdc-and-stablecoins-early-coexistence-on-an-uncertain-road>

⁹ OCDE, « Les monnaies numériques des banques centrales (MNBC) et les valeurs démocratiques... »



Cela permettrait de garder les transactions cachées, soulevant d'importantes préoccupations quant à la transparence et à la reddition de comptes. Avec cela, combiné à la capacité supplémentaire de créer de l'argent « à partir de rien », les gouvernements pourraient financer des agendas partisans à grande échelle sans la sensibilisation du public.

Enfin, bien qu'une grande majorité de Canadiens s'opposent aux MNBC,¹⁰ elles pourraient bientôt être introduites de toute façon. Plusieurs exemples récents montrent comment les gouvernements et les banques centrales utilisent les crises pour provoquer des changements structurels dans le système financier. Les difficultés financières actuelles des Canadiens ont poussé la Banque d'Écosse à qualifier cela de « crise »¹¹ et d'« urgence »,¹² et traiter ces enjeux pourrait inclure l'adoption d'une CDNBC pour accorder des subventions gouvernementales.

Au fond, les MNBC pourraient menacer les droits et libertés des Canadiens. Ce rapport révèle comment les MNBC pourraient nuire à la vie privée, à la sécurité, à l'autonomie et à l'accès à la participation économique des Canadiens, et pourraient réduire la responsabilité gouvernementale. Bien que la BoC ait suspendu (et non terminé) ses recherches sur une CBDC, la tendance mondiale croissante vers les MNBC devrait motiver les Canadiens à se préparer à un moment où le projet sera relancé. Les Canadiens devraient être bien informés sur les avantages et les inconvénients de cette technologie afin de participer efficacement aux discussions et de contester les changements indésirables.

¹⁰ Banque du Canada, « *Rapport de consultation publique sur le dollar canadien numérique* », novembre 2023 <https://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2023/11/Forum-Research-Digital-Canadian-Dollar-Consultation-Report.pdf>

¹¹ CBC Nouvelles, « *La Banque du Canada réduit le taux d'intérêt à 2,75% alors que le pays fait face à une 'nouvelle crise' due aux tarifs douaniers* », 12 mars 2025, <https://www.cbc.ca/news/business/bank-of-canada-march-12-2025-1.7481284>

¹² Global News, « *La faible productivité est une 'urgence' économique* », avertit la Banque du Canada », 26 mars 2024, <https://globalnews.ca/news/10384078/bank-of-canada-productivity-emergency/>

Introduction

En moins d'un demi-siècle, les Canadiens sont passés de l'argent comptant et des chèques aux cartes de crédit et de débit et, plus récemment, à diverses méthodes de paiement numériques. Il est maintenant possible que l'argent comptant soit entièrement remplacé par la monnaie numérique contrôlée par la Banque du Canada.



En 1968, la Toronto Dominion Bank a franchi une étape importante en lançant Chargex, la première carte de crédit canadienne. Au cours des décennies qui ont suivi, les cartes de débit et diverses formes de monnaie numérique ont été introduites; et les cartes de crédit ont dépassé l'argent liquide comme méthode de paiement la plus utilisée. En 2009, 54% des transactions au point de vente étaient effectuées en espèces,¹³ mais en 2019, ce chiffre était tombé à seulement 20%,¹⁴ ce qui ne représente que 11% de la valeur totale de tous les achats.¹⁵

Parallèlement au passage à l'argent comptant, il y a eu une prolifération des cryptomonnaies (par exemple Bitcoin) et des stablecoins (par exemple USDC). Ces¹⁶ monnaies numériques privées représentent une nouvelle forme de monnaie décentralisée — exemptes de régulation gouvernementale et protégées par des méthodes de cryptographie qui les rendent hautement sécurisées et difficiles à pirater, contrefaire ou doublement dépenser. Les¹⁷ monnaies numériques peuvent être utilisées pour des achats en ligne, des investissements ou d'autres transactions, le tout sans l'intervention des banques conventionnelles ni la surveillance gouvernementale. La popularité de ces monnaies a augmenté dans tous les secteurs, les¹⁸ banques centrales, dont la Banque du Canada,¹⁹ critiquent que le Bitcoin et d'autres monnaies numériques non réglementées peuvent être utilisés pour des activités illicites, causer de

Commented [LN7]: J'entlèverais la bordure autour de cette photo et d'autres photos

Commented [BK8]: Devrait-on utiliser « Banque du Canada » et « BoC » de façon interchangeable?

Commented [SP9R8]: Utiliser la Banque du Canada et la BoC n'est pas un problème tant que le lecteur est rappelé (généralement au début d'une section ou d'un paragraphe ce que BoC entend par utiliser le terme défini). De plus, pour la cohérence, si la « Banque du Canada » complète était utilisée à chaque fois, la « monnaie numérique de la Banque centrale » complète devrait être utilisée dans tous les cas.

¹³ Banque du Canada, « Planification de contingence pour une monnaie numérique de banque centrale », 25 février 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/02/contingency-planning-central-bank-digital-currency/>

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Les stablecoins sont des cryptomonnaies dont la valeur est liée à une autre marchandise, à l'argent de la banque centrale ou à un actif financier (par exemple, le USDC est soutenu par le dollar américain). De ce fait, leur valeur est généralement beaucoup plus stable comparée aux cryptomonnaies traditionnelles, dont la valeur peut souvent être extrêmement volatile. (Source : Investopedia, « Stablecoins : définition, fonctionnement et types », 13 juin 2024 <https://www.investopedia.com/terms/s/stablecoin.asp>

¹⁷ Investopedia, « La cryptomonnaie expliquée avec des avantages et des inconvénients pour l'investissement », 15 juin 2024 <https://www.investopedia.com/terms/c/cryptocurrency.asp>

¹⁸ Crypto News, « Comment la cryptomonnaie stimule l'évolution dans tous les secteurs », 3 décembre 2024 <https://cryptonews.net/editorial/guides/how-cryptocurrency-is-driving-evolution-across-industries/#:~:text=Cryptocurrency%20has%20become%20a%20transformative%20force%20across%20multiple,to%20rethink%20traditional%20systems%20and%20adopt%20innovative%20solutions.>

¹⁹ Wealth Professional, « Le Canada se classe parmi les 8 nations les plus favorables aux cryptomonnaies », 8 mai 2024 <https://www.wealthprofessional.ca/news/industry-news/canada-ranks-as-top-8-most-crypto-friendly-nation/385811>



l'instabilité financière^{20 21} et perturber les politiques monétaires²² — ce qui n'est pas propre à la monnaie numérique.

D'autres juridictions, y compris de nombreux États américains, ont présenté une législation proposant une série de dispositions pour réglementer l'utilisation des cryptomonnaies, allant des réserves de Bitcoin aux groupes de travail conçus pour mieux informer les politiques étatiques sur les actifs numériques.²³ Cela pourrait aussi arriver au Canada.

Dans ce contexte, les décideurs du monde entier explorent les monnaies numériques des banques centrales comme alternative à l'argent comptant et aux cryptomonnaies. Au Canada, ces discussions, ainsi que les efforts continus pour mettre en œuvre les IDNE numériques (qui s'intégreraient aux MNBC afin d'offrir une vue d'un détail exquis sur la conduite, les associations, les achats et les intérêts des individus) sont entravés par le fait que les Canadiens n'ont aucune confiance qu'un gouvernement imposant des MNBC respecterait les droits et libertés.

Qu'est-ce qu'une monnaie numérique de banque centrale (CBDC)?

Une CBDC est une forme numérique d'une monnaie gouvernementale existante,²⁴ comme le dollar canadien. Au lieu d'utiliser des pièces physiques ou des billets de différentes dénominations, une CBDC est intangible (non physique) tout comme le Bitcoin. Cependant, contrairement au Bitcoin et à d'autres produits de monnaie numérique non liés à la CBDC, qui sont créés et détenus de manière privée et non réglementés, les MNBC sont créées, détenues et réglementées par la banque centrale d'un gouvernement.²⁵

Une différence notable entre les MNBC et les méthodes actuelles de banque numérique (comme les virements électroniques, les cartes de débit, les cartes de crédit et Apple Pay) est que dans le système numérique actuel, les achats sont finalement effectués avec des fonds détenus par l'acheteur dans son compte bancaire. Ces fonds constituent une créance sur la banque,²⁶ et lorsqu'un achat est effectué avec une carte de débit, par exemple, de l'argent est transféré du compte bancaire de l'acheteur vers celui du commerçant.

Commented [LN10]: Utilisez du noir et du rouge. Pas de titres bleus.

Commented [BK11]: John & Marcie : En quoi les MNBC diffèrent-elles de la banque électronique de nos jours (c'est-à-dire les virements électroniques, le débit)?

Commented [BK12R11]: Bonne question. J'ai essayé d'inclure cette différenciation au début, mais comme cela dépend beaucoup de leur fonctionnement (par exemple, jeton vs basé sur un compte — les transferts pair-à-pair nécessitent des jetons identifiables uniques, selon ce que je comprends, ce que tous les modèles basés sur un compte ne fournissent pas), cela ne permet pas de distinguer facilement. Beaucoup de sources en ligne font des suppositions ou se trompent.

²⁰ Jonathan Chiu, Cyril Monnet, « Création d'argent public et privé pour des registres distribués... »

²¹ Les banques centrales soutiennent que le risque d'activité financière illicite des cryptomonnaies est l'une des principales raisons pour lesquelles elles explorent les MNBC; pourtant, le département du Trésor des États-Unis a reconnu que « Bien que les monnaies virtuelles soient utilisées pour des transactions illicites, le volume est faible comparé au volume d'activités illicites via les services financiers traditionnels. » (Source : Forbes, « Le faux récit du rôle du Bitcoin dans les activités illicites », 13 décembre 2021 <https://www.forbes.com/sites/haileylenon/2021/01/19/the-false-narrative-of-bitcoins-role-in-illicit-activity/>)

²² Les banques centrales affirment que la prolifération des fonds privés menace la souveraineté monétaire et les politiques qu'elles utilisent pour contrôler les prix (par exemple, l'inflation, la masse monétaire), surtout en période de troubles financiers. Bien que la BoC ait noté que la valeur des cryptomonnaies est trop volatile pour constituer une menace majeure pour la monnaie des banques centrales, les stablecoins pourraient toutefois devenir de solides concurrents. (Source : Banque du Canada, « Planification de contingence... »)

²³ Cointelegraph, « Les billets de cryptomonnaie s'accumulent à travers les États-Unis, des réserves de Bitcoin aux groupes de travail », 14 février 2025 <https://cointelegraph.com/news/crypto-bills-across-us-bitcoin-reserves-task-forces>

²⁴ McKinsey & Company, « Qu'est-ce que la CBDC (monnaie numérique de la Banque centrale)? », 1er mars 2023 <https://www.mckinsey.com/featured-insights/mckinsey-explainers/what-is-central-bank-digital-currency-cbdc>

²⁵ Investopedia, « Qu'est-ce qu'une monnaie numérique (CBDC) de banque centrale? », 14 juin 2024 <https://www.investopedia.com/terms/c/central-bank-digital-currency-cbdc.asp>

²⁶ Raphael Auer et Rainer Böhme, « La monnaie numérique de la banque centrale : la quête d'une technologie minimalement invasive », Banque des règlements internationaux (BRI), Working Papers no 948, juin 2021, <https://www.bis.org/publ/work948.pdf>

Les MNBC, quant à elles, sont une revendication directe sur la banque centrale,²⁷ ce qui permettrait des virements directs entre particuliers (ou d'acheteur à commerçant) sans avoir besoin de compte bancaire – bien que les banques puissent continuer à fonctionner comme elles le font aujourd'hui, selon la structure de la MNBC en usage. Avec cela et d'autres caractéristiques comme la résilience (c'est-à-dire fiable et sécuritaire) et l'accessibilité quasi universelle,²⁸ pouvant inclure des capacités hors ligne,²⁹ les CBDC sont conçues pour fonctionner davantage comme de l'argent liquide tout en préservant le confort de la banque numérique.

Il est important de noter qu'il existe deux grands types de CBDC : la vente en gros et la vente au détail. Les MNBC en gros sont conçues pour être utilisées par les institutions financières pour les paiements interbancaires et les transactions sur titres,³⁰ mais ne sont pas accessibles au grand public.³¹ Les CBDC de détail, quant à eux, sont destinées au grand public et peuvent offrir divers avantages — tout en représentant diverses menaces pour les individus. Ce rapport ne traite que des MNBC au détail et explore leur impact potentiel sur les droits et libertés des Canadiens.

Commented [SP13]: J'hésite à utiliser le mot « citoyen » puisque plusieurs résidents et banques au Canada ne sont pas citoyens.

L'état de la CBDC à travers le monde aujourd'hui

Les gouvernements du monde entier cherchent des moyens de moderniser leurs systèmes financiers afin de maintenir le contrôle sur les taux de change et les devises, d'améliorer l'inclusion financière et d'accroître la croissance et la stabilité économiques.

De nombreux pays ont exploré le potentiel de la mise en œuvre des MNBC et plusieurs ont développé, piloté ou lancé des projets de CBDC pour en évaluer la faisabilité. En janvier 2025, 134 pays et unions monétaires (représentant environ 98 % du PIB mondial) exploraient une CBDC, avec 66 pays déjà à des stades avancés de mise en œuvre.³² Chaque pays du G20 explore une CBDC, dont 19 sont déjà à des stades avancés.

²⁷ Ibid.

²⁸ Banque du Canada, « Planification de contingence... »

²⁹ Banque du Canada, « Une monnaie numérique de banque centrale pour les paiements hors ligne », février 2023 <https://www.bankofcanada.ca/2023/02/staff-analytical-note-2023-2/>

³⁰ Forum économique mondial : « Les MNBC se présentent sous deux formes : au détail et en gros. Quelle est la différence? », 6 février 2024, <https://www.weforum.org/stories/2024/02/wholesale-retail-cbdcs-difference/#:~:text=A%20retail%20CBDC%20is%20a%20form%20of%20central,financial%20institutions%20for%20interbank%20payments%20and%20securities%20transactions.>

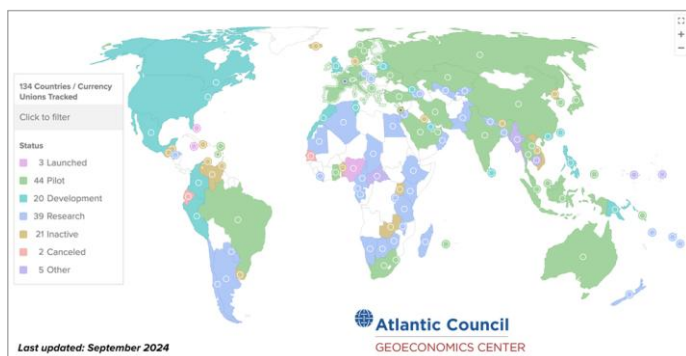
³¹ Les MNBC en gros visent à rationaliser les opérations dans le secteur financier, notamment en ce qui concerne les transactions entre banques ou entre banques et banques centrales. Ils se concentrent sur l'amélioration des systèmes existants utilisés par les banques pour des transactions financières importantes et des règlements. Les banques centrales peuvent utiliser cet effet de levier pour influencer substantiellement la politique monétaire, en contrôlant la masse monétaire et les taux d'intérêt.

Le Canada a déjà expérimenté les MNBC en gros avec son *Projet Jasper*, lancé en 2016, qui a complété plusieurs phases d'exploration en effectuant avec succès des virements interbancaires (Source : Paiements Canada, Banque du Canada, et R3, « *Project Jasper : A Canadian Experiment with Distributed Ledger Technology for Domestic Interbank Payments Settlement* », https://www.payments.ca/sites/default/files/2022-09/jasper_report_eng.pdf).

³² Atlantic Council, « *Central Bank Digital Currency Tracker* », consulté le 10 janvier 2025 <https://www.atlanticcouncil.org/cbdctracker/>



Bien que le type et la structure des MNBC varient beaucoup d'un pays à l'autre — certains accordant à la banque centrale l'accès à toutes les données des utilisateurs et d'autres offrant des protections de la vie privée plus robustes — 44 pays, y compris tous les États membres



originaux des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), sont déjà en phase pilote (« test en direct d'un quasi-produit final »³³) avec des millions d'utilisateurs.³⁴ La plupart des pays cherchent à compléter leurs monnaies existantes par une CBDC, tandis que d'autres gouvernements espèrent remplacer complètement la monnaie physique.³⁵

À ce jour, cependant, le Sand Dollar des Bahamas, l'eNaira du Nigeria et le Jam-Dex de la Jamaïque sont les seules CBDC de détail officiellement émises au niveau national — avec des rapports d'adoption généralement lente par leurs populations³⁶ respectives; tous ces pays continuent d'utiliser des formes traditionnelles de monnaie telles que les billets physiques et les pièces de monnaie.

Les CBDC apportent-elles vraiment des bienfaits?

Les gouvernements désireux de moderniser leurs systèmes financiers ont évoqué la demande croissante pour les paiements numériques et la popularité croissante des monnaies numériques privées (c'est-à-dire stable- et cryptomonnaies), et ont cité la sécurité, l'efficacité, la résilience et l'inclusion³⁷ comme avantages clés des MNBC et justifiant l'examen de leur mise en œuvre.

En y regardant de plus près, il devient clair que la validité de ces « avantages » revendiqués est discutable.

³³ Fonds monétaire international (FMI), « Monnaie numérique de la Banque centrale - Manuel virtuel », novembre 2024 <https://www.imf.org/en/Topics/fintech/central-bank-digital-currency/virtual-handbook>

³⁴ Atlantic Council, « Suivi de la monnaie numérique des banques centrales »

³⁵ Forum économique mondial, « Qu'est-ce que les monnaies numériques des banques centrales et que pourraient-elles signifier pour la personne moyenne? », 6 octobre 2023 <https://www.weforum.org/stories/2023/10/what-are-central-bank-digital-currencies-advantages-risks/>

³⁶ International Banker, « Tendances mondiales récentes dans le développement de la MNBC », 12 février 2025, <https://internationalbanker.com/banking/recent-global-trends-in-cbdc-development/>

³⁷ OCDE, « Les monnaies numériques des banques centrales (MNBC) et les valeurs démocratiques... »

Par exemple, l'inclusion financière est une raison principale avancée pour explorer les MNBC, puisque leur utilisation éliminerait le besoin de comptes bancaires et les frais associés. Les capacités de transfert hors ligne et directes entre particuliers (sans avoir besoin de compte bancaire) offertes par les MNBC pourraient offrir un meilleur accès aux personnes vivant dans les régions éloignées et à celles sans compte bancaire (les « non bancarisées ») — ce qui pourrait avoir du sens dans des pays comme le Nigeria, où 36% des adultes ne sont pas bancarisés.³⁸ Au Canada, cependant, où 99% des adultes ont déjà un compte bancaire,³⁹ « l'inclusivité » n'est pas sans importance, mais elle fait de la perspective des MNBC une menace pour l'inclusivité financière pour quiconque n'utilise pas ou ne peut pas utiliser d'ordinateurs ou d'appareils numériques similaires.

Un autre avantage revendiqué est *l'efficacité*, car les paiements et transferts qui prennent actuellement de trois à cinq jours ouvrables pourraient être réduits à seulement quelques secondes avec une CBDC. Cet argument ignore le fait important que les banques sont déjà numériques, et que les paiements et virements peuvent être effectués instantanément — bien que le délai de traitement interbancaire⁴⁰ requis retarde l'achèvement de plusieurs jours et permette aux banques d'utiliser les fonds entre-temps. De plus, rien ne garantit que la réalisation des transactions utilisant les MNBC ne sera pas également retardée. De plus, de nouvelles technologies comme le train en temps réel traitent déjà les règlements de transfert retardés, offrant des transferts instantanés⁴¹ et d'autres avantages promis par les MNBC.

Une autre justification souvent citée pour les MNBC est qu'elles sont plus sécuritaires contre la fraude et le blanchiment d'argent, et plus fiables et résistantes aux défaillances opérationnelles. Étant donné que les systèmes bancaires et de paiement actuels ont été conçus et optimisés depuis des décennies avec ces priorités en tête,⁴² un argument qui refuse est une admission que le régime réglementaire et judiciaire bien établi pour détecter et prévenir la fraude et le blanchiment d'argent a échoué. Peut-être plus important encore, l'affirmation selon laquelle les MNBC préviendront la fraude ou le blanchiment d'argent demeure spéculative.

Malgré la crédibilité et les défis opérationnels, les gouvernements considèrent les plateformes de paiement numérique du secteur privé et l'émergence des stablecoins et autres crypto-actifs comme de la concurrence. De plus, selon la Banque d'Écosse, les⁴³ monnaies privées sapent ou affaiblissent l'efficacité des politiques monétaires, menaçant la capacité de la banque centrale à contrôler l'inflation et à réguler la masse monétaire.

³⁸ Cointelegraph, « La CBDC eNaira du Nigeria : un aperçu », 13 mars 2024, <https://cointelegraph.com/learn/articles/nigeria-enaira-cbdc>

³⁹ Association des banquiers canadiens (CBA), « Le secteur bancaire canadien par les chiffres », consulté le 12 janvier 2025 <https://cba.ca/article/fast-facts-the-canadian-banking-system>

⁴⁰ Délais de traitement des paiements de factures de la banque commerciale TD, <https://www.tdcommercialbanking.com/wbb/help/English/wbbBPProcessingTimes.html>

⁴¹ Payments Canada, « Le système de paiement le plus rapide du Rail-Canada en temps réel », consulté le 5 janvier 2025 <https://www.payments.ca/systems-services/payment-systems/real-time-rail-payment-system>

⁴² Association des banquiers canadiens (ACB), « Document de position de l'ABC examinant l'émission d'une monnaie numérique (CBDC) de la Banque centrale canadienne », 22 août 2022, <https://bankingquestions.cba.ca/article/examining-the-issuance-of-a-Canadian-CBDC>

⁴³ Banque du Canada, « Planification de contingence... »



Une CBDC centralisée pourrait aider à maintenir la souveraineté monétaire; mais elle pourrait aussi être utilisée par les gouvernements pour exercer un niveau de contrôle économique sans précédent et mettre en œuvre des politiques⁴⁴ financières menaçant les droits et libertés des populations.

Une CBDC va-t-elle arriver au Canada?

En septembre 2024, après que les prêteurs commerciaux et la Banque du Canada aient passé des⁴⁵ années à explorer la viabilité d'une CBDC canadienne, la Banque des Trésors a annoncé qu'elle « réorienterait son attention vers la recherche et l'élaboration de politiques sur les systèmes de paiements plus larges ». ⁴⁶ Ce changement de cap est survenu moins d'un an après que la Banque de Cid ait rapporté qu'un sondage public qu'elle avait commandé révélait que les Canadiens s'opposent fermement à une CBDC.⁴⁷

Des observateurs avisés ont noté que simplement « réduire » les travaux sur une monnaie numérique de banque centrale de détail est différent de cesser les efforts de développement ou de mise en œuvre de MNB.

Bien que les Canadiens aient peu d'intérêt⁴⁸ (ou de confiance avec) la monnaie numérique contrôlée centralement, et malgré l'aveu⁴⁹ de Tiff Macklem, gouverneur de la BoC, qu'il n'existe pas de « dossier convaincant » pour une CBDC canadienne, il a annoncé que la BoC continuerait de « surveiller » les développements mondiaux de la CBDC et « serait prête à s'assurer que les Canadiens disposent toujours d'un approvisionnement sûr et sécurisé en fonds publics ». Selon lui, la poursuite de son travail lié à la CBDC par la Banque du Canada « sera inestimable si, à un moment donné dans le futur, les Canadiens, par l'entremise de leurs représentants élus, décident qu'ils veulent ou ont besoin d'un dollar canadien numérique ». ⁵⁰

Les propos du gouverneur Macklem font écho à ceux de son prédécesseur, Stephen S. Poloz, qui, en annonçant le « plan de contingence » de la BoC pour une monnaie numérique de banque centrale en 2020, a déclaré qu'il n'y avait pas de plan pour lancer une CBDC, et que l'intention était simplement de renforcer la capacité « au cas où le besoin se présenterait un jour ». ⁵¹ Poloz a aussi

⁴⁴ Patrick Schueffel, « MNBC : avantages et inconvénients – Une liste complète et une discussion des avantages et inconvénients de la monnaie numérique des banques centrales », The Journal of Digital Assets, 8 août 2023, http://journal-digitalassets.org/browse/issue_detail.php?issue_id=6&id=8&display=all&mdiv=previous#ref19

⁴⁵ Finextra, « Canada tablette au détail le travail de la CBDC », <https://www.finextra.com/newsarticle/44776/canada-shelves-retail-cbdc-work>

⁴⁶ Global News, « La Banque du Canada 'réduit' ses plans pour un possible Loonie numérique », 24 septembre 2024 <https://globalnews.ca/news/10772381/bank-of-canada-digital-loonie-tiff-macklem/>

⁴⁷ Banque du Canada, « Un dollar canadien numérique : ce que nous avons entendu 2020 — 23 et ce qui vient ensuite », novembre 2023, <https://www.bankofcanada.ca/digitaldollar/a-digital-canadian-dollar-what-we-heard-2020-23-and-what-comes-next/>

⁴⁸ Finextra, « Le papier de la Banque du Canada jette le doute sur la valeur de la CBDC » <https://www.finextra.com/newsarticle/42779/canada-paper-casts-doubt-on-cbdc-value>

⁴⁹ Banque du Canada, « Dollar canadien numérique », <https://www.bankofcanada.ca/digitaldollar/>

⁵⁰ Banque du Canada, « Dollar canadien numérique », <https://www.bankofcanada.ca/digitaldollar/>

⁵¹ Banque du Canada, « Planification de contingence... »

émis l'hypothèse que, à mesure que la technologie évolue, une CBDC canadienne pourrait éventuellement devenir souhaitable, voire nécessaire.⁵²

Bien que la Banque d'Or semble avoir adopté une approche mesurée, la décision de créer une CBDC revient au Parlement,⁵³ et une CBDC canadienne pourrait être mise en place dès qu'un nombre suffisant de législateurs canadiens seront convaincus qu'une CBDC est une bonne idée, qu'elle soit nécessaire ou non. De plus, il existe la possibilité qu'une déclaration d'urgence nationale par le gouvernement puisse donner au parti qui forme le gouvernement à l'époque le pouvoir d'imposer une CBDC — sans débat ou examen public ou parlementaire.

Quelles sont les préoccupations concernant une CBDC?

CBDC et une économie sans argent comptant.

L'argent liquide offre de nombreux avantages intangibles que les monnaies numériques ne peuvent pas entièrement reproduire, tels que la vie privée, l'anonymat, l'autonomie, l'acceptation quasi universelle et la résilience.⁵⁴ La principale préoccupation concernant l'adoption d'une CBDC dépend de savoir si elle ne fera que compléter ou remplacer complètement les systèmes monétaires et les méthodes de paiement existants. En réalité, cependant, une MNBC mise en œuvre pour jouer un rôle complémentaire pourrait facilement être convertie par le gouvernement en place pour remplacer l'argent liquide, que ce soit par conception ou par une transition graduelle et volontaire.

Bien que les gouvernements ne forcent peut-être pas les gens à passer à une économie uniquement basée sur la CBDC en éliminant l'argent comptant, des transitions volontaires dictées par le comportement des consommateurs (peut-être influencées par le gouvernement et l'industrie) pourraient mener au même résultat. Les banques centrales,⁵⁵ y compris la BoC,⁵⁶ affirment que les MNBC ne sont destinées qu'à compléter les méthodes de paiement existantes. Mais à mesure que l'argent devient de plus en plus numérisé et que l'utilisation de l'argent liquide diminue, maintenir l'infrastructure nécessaire pour créer, gérer et gérer l'argent deviendra (ou sera présenté comme devenant) plus contraignant et coûteux pour les gouvernements, les banques et les entreprises. En effet, plusieurs entreprises canadiennes ont déjà cessé d'accepter l'argent comptant.⁵⁷ Un rapport suggère que 26% des épiceries au Canada cesseront d'accepter l'argent

⁵² Ibid.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ À propos de Financials, « Avantages de l'argent liquide : 17 raisons d'utiliser la monnaie physique », consulté le 8 janvier 2025 <https://aboutfinancials.com/advantages-of-cash/>

⁵⁵ Atlantic Council, « Les bases de la CBDC », 25 avril 2024 <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/econographics/the-basics-of-central-bank-digital-currency-cbdc/>

⁵⁶ Banque du Canada, « Dollar canadien numérique », consulté le 13 janvier 2025 <https://www.bankofcanada.ca/digitaldollar/>

⁵⁷ Financial Post, « Pourquoi les entreprises devraient être forcées d'accepter l'argent comptant », 1er novembre 2022, <https://financialpost.com/news/economy/cash-king-businesses-forced-accept-money>



comptant d'ici cinq ans.⁵⁸ Bien que tous les pays n'aient pas l'intention de passer à l'argent liquide en adoptant les MNBC, le Forum économique mondial prévoit « l'obsolescence progressive de la monnaie papier » comme caractéristique d'une « MNBC bien conçue ».⁵⁹

Le Canada ne dispose pas de la protection législative nécessaire pour assurer la continuité de la disponibilité de l'argent liquide, et il n'y a aucune législation obligeant les commerçants à accepter l'argent liquide; ainsi, le passage continu aux systèmes de paiement numériques pourrait inciter la Banque de l'argent et d'autres banques centrales à déclarer l'argent comptant comme étant redondant, et à réduire le nombre de coupures et la quantité totale d'argent liquide en circulation. En fait, réguler la masse monétaire est un objectif principal de la banque centrale pour assurer une économie saine.⁶⁰ Si la plupart des transactions étaient effectuées via une MNBC, il pourrait être économiquement avantageux de retirer une quantité importante d'argent liquide de la circulation — un argument qui a conduit les banques suédoises⁶¹ et australiennes⁶² à refuser l'argent liquide et les chèques, créant un modèle pour d'autres pays cherchant à se tourner vers les MNBC tout en répondant aux besoins des économies modernes.

Malgré les tentatives de popularisation des MNBC et les prévisions d'experts bancaires en 2019⁶³ selon lesquelles la Suède serait le premier pays à éliminer l'argent liquide d'ici 2023, l'adoption a été lente et l'enthousiasme global dans le secteur bancaire diminue. L'enquête annuelle menée auprès des banquiers centraux par le Digital Monetary Institute révèle que « seulement 13% des répondants ont choisi les CDBC comme la solution la plus prometteuse pour les paiements transfrontaliers, contre 31% l'an dernier. »⁶⁴

⁵⁸ National Post, « La commodité de passer sans argent comptant a un coût pour la vie privée : rapport », 2 février 2023 <https://nationalpost.com/news/canada/cashless-grocery-stores>

⁵⁹ Forum économique mondial, « 5 questions sur les banques centrales et la monnaie numérique », 28 septembre 2017 <https://www.weforum.org/stories/2017/09/5-questions-about-central-banks-and-digital-currency/>

⁶⁰ Investopedia, « Comment les banques centrales contrôlent l'offre de monnaie », 27 septembre 2024 <https://www.investopedia.com/articles/investing/053115/how-central-banks-control-supply-money.asp>

⁶¹ The Conversation, « La Suède est une société presque sans argent comptant — voici comment cela affecte les personnes exclues », 18 décembre 2024 <https://theconversation.com/sweden-is-a-nearly-cashless-society-heres-how-it-affects-people-who-are-left-out-216586>

⁶² Newswire, « La banque australienne abandonne les paiements en argent comptant », 14 mai 2024 <https://au.finance.yahoo.com/news/australian-bank-ditches-cash-payments-045700020.html>

⁶³ SmarterTravel, « Visiter ces villes pourrait bientôt vous obliger à passer sans argent comptant », 1er octobre 2019 <https://www.omfif.org/future-of-payments-2024/>

⁶⁴ OMFIF Digital Monetary Institute, « Avenir des paiements 2024 », <https://www.omfif.org/future-of-payments-2024/>

Des mesures progressives pour protéger l'économie ont déjà permis au Canada⁶⁵ et à d'autres gouvernements de retirer de la circulation des billets de grande coupure⁶⁶, prétendument pour lutter contre des crimes comme le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et l'évasion fiscale — bien que la Banque du Canada déclare⁶⁷ plus de billets contrefaits de 20 \$ en circulation que de billets de 100 \$ contrefaits.

La lutte contre la criminalité est aussi la raison pour laquelle un régime entier a été mis en place au Canada (et dans d'autres pays) exigeant que les casinos, banques et autres institutions financières déclarent toute transaction (ou transaction combinée dans les 24 heures) d'un montant de 10 000 \$ ou plus, peu importe le mode de paiement.^{68, 69} Certaines juridictions sont allées plus loin : Une nouvelle disposition du projet de loi 54 du Québec, adopté en mars 2024, rend criminel le port de 2 000 \$ ou plus en argent comptant et oblige les individus à justifier leur possession de telles sommes, même sans preuve d'activité criminelle.⁷⁰



Le Canada a cessé de produire des billets de 25 \$ et 500 \$ en 1935, et ils ont cessé d'être monnaie légale à compter du 1er janvier 2021, tout comme les billets de 1, 2 \$ et 1 000 \$ de

Un autre incitatif à retirer de l'argent pourrait être le désir des banques centrales d'avoir un plus grand contrôle sur la politique monétaire, ce que les MNBC offrent. Une politique qu'ils pourraient adopter avec une CBDC serait d'imposer des taux d'intérêt positifs et négatifs sur l'épargne des gens, les forçant à épargner ou à dépenser; mais, pour y parvenir efficacement, la Banque de la Banque a admis qu'il faudrait restreindre l'argent liquide, voire le retirer complètement.⁷¹

Avantages gouvernementaux des MNBC

La transition de l'argent liquide vers les MNBC pourrait offrir aux gouvernements un résultat qui, pour eux, serait avantageux : avoir accès à des informations clients et transactionnelles d'une précision exquise, permettant au gouvernement de surveiller et de contrôler la population.

Pouvoir suivre et analyser les transactions au fur et à mesure qu'elles se produisent, ainsi que surveiller et analyser les dossiers historiques détaillés des mouvements d'argent, pourrait fournir aux agences policières des preuves pour détecter des activités criminelles; Mais les

⁶⁵ National Post, « Chasse au billet canadien de 1 000 \$: il en reste près d'un million, la plupart entre les mains des élites criminelles », 15 novembre 2012 <https://nationalpost.com/news/canada/the-hunt-for-canadas-1000-bills-there-are-nearly-a-million-left-most-in-the-hands-of-criminal-elites>

⁶⁶ Investopedia, « Pourquoi les gouvernements cherchent à éliminer l'argent liquide », 19 avril 2024, <https://www.investopedia.com/articles/investing/021816/why-governments-want-eliminate-cash.asp>

⁶⁷ Banque du Canada, Statistiques sur la contrefaçon de billets canadiens, <https://www.bankofcanada.ca/rates/banking-and-financial-statistics/statistics-on-the-counterfeiting-of-canadian-bank-notes-formerly-b4/>

⁶⁸ Gouvernement du Canada, « Déclaration des transactions au FINE : la règle des 24 heures », 23 octobre 2023 <https://fintrac-canafe.canada.ca/guidance-directives/transaction-operation/24hour/1-eng>

⁶⁹ Gouvernement du Canada, « Transactions financières rapportées au FINTRAC », consulté le 9 janvier 2025 <https://fintrac-canafe.canada.ca/individuals-individus/rpt-eng>

⁷⁰ The Montreal Journal, « Projet de loi 54 : Transporter 2000 \$ en espèces fait de vous un suspect criminel », 25 septembre 2024 <https://www.journaldemontreal.com/2024/09/25/loi-54-quand-transporter-2000-comptant-fait-de-vous-un-criminel-presume>

⁷¹ Banque du Canada, « CBDC et politique monétaire », février 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/02/staff-analytical-note-2020-4/>



gouvernements pourraient aussi utiliser ces informations à des fins politiques, en récompensant ou punissant des individus en fonction de leurs croyances, de leurs opinions politiques ou de tout comportement juridique que le gouvernement en place désapprouve. Cela serait tout aussi vrai même si c'était fait par des banques traditionnelles.

En 2022, les Canadiens ont précisément vécu ce genre d'excès gouvernemental lorsque les banques ont reçu l'ordre de geler plus de 200 comptes de manifestants pacifiques et de donateurs du Convoi de la Liberté.⁷² Si ce niveau de contrôle était possible dans le système actuel où l'argent liquide reste disponible et où les services bancaires ne sont pas contrôlés par la Banque d'Écosse, une société largement (ou totalement) sans argent liquide sous une CBDC faciliterait la restriction des fonds et le gel des comptes bancaires — avec des conséquences encore plus nuisibles et destructrices : les Canadiens n'auraient aucun moyen d'acheter des provisions ou du carburant, payer le loyer, les factures de services publics ou les laissez-passer pour le transport en commun, les laissant entièrement à la merci du gouvernement. Comme l'a remarqué un Canadien,

Un dollar numérique semblait très bien jusqu'à ce que le gouvernement fédéral gèle les comptes bancaires privés de ses propres citoyens pour avoir soutenu un mouvement politique avec lequel il n'était pas d'accord.⁷³

Le comportement de notre gouvernement fédéral en 2022 rappelle le tristement célèbre système de crédit social chinois, où les comportements et transactions des citoyens affectent leur statut social et leur accès aux biens et services de base.

Bien que le Canada n'en soit pas encore là, le mépris du gouvernement pour *les libertés de la Charte* pendant la Covid a montré que la possibilité d'un dépassement supplémentaire est tout à fait possible. Si les gouvernements pouvaient surveiller les achats des Canadiens, qu'est-ce qui les empêcherait d'utiliser cette information pour récompenser et punir les gens comme le fait la Chine, où un faible score de « crédit social » peut entraîner des conséquences désastreuses?

Si l'argent comptant était éliminé, les Canadiens n'auraient d'autre choix que de compter sur une CBDC, permettant au gouvernement de faire surveiller toutes les transactions et d'imposer des sanctions pour les inconduites alléguées. Des bureaucrates anonymes ou des systèmes d'intelligence artificielle pourraient imposer des interdictions de voyager, restreindre l'accès à Internet, restreindre les opportunités éducatives et d'emploi, réduire les cotes de crédit pour disqualifier les demandeurs d'obtenir des prêts ou des hypothèques, et même confisquer des animaux⁷⁴ de compagnie pour des infractions telles que l'achat de « trop » carburant, les dons au « mauvais » parti politique ou la remise en question des politiques gouvernementales.

Commented [BK14]: John : Peut-être ajouter un sous-titre pour la Chine?

Peut-être aussi mentionner le système de crédit social chinois dans l'intro ou le résumé exécutif

⁷² CBC, « La plupart des comptes bancaires gelés en vertu de la Loi sur les urgences sont en train d'être publiés, le comité entend », 22 février 2022, <https://www.cbc.ca/news/politics/emergency-bank-measures-finance-committee-1.6360769>.

⁷³ The Conversation, « Les Canadiens ont de sérieux problèmes de confiance envers une monnaie numérique de banque centrale », 11 décembre 2023 <https://theconversation.com/canadians-have-serious-trust-issues-when-it-comes-to-a-central-bank-digital-currency-219192>

⁷⁴ Business Insider, « Expliqué : système de crédit social chinois, punitions, récompenses - Business Insider », 28 novembre 2022 <https://www.businessinsider.com/china-social-credit-system-punishments-and-rewards-explained-2018-4>

Les Canadiens devraient aborder l'adoption d'une CBDC avec beaucoup de prudence et exiger des politiques qui protègent explicitement la disponibilité de l'argent et exigent que toute CBDC introduite soit conçue, mise en œuvre et exploitée de manière à maximiser les droits et libertés des Canadiens.

Vie privée et anonymat

Une préoccupation majeure concernant les MNBC concerne les implications pour la vie privée et l'anonymat des Canadiens — des termes liés et souvent utilisés de façon interchangeable, mais qui ne sont pas identiques.

Une définition large de la *vie privée* pourrait inclure « la liberté contre la surveillance injustifiée »; et définir la vie privée comme un droit refléterait la riche jurisprudence sur ce sujet, y compris par la Cour suprême du Canada.⁷⁵

La notion de « vie privée » n'est pas un concept moderne, mais on suppose souvent à tort qu'elle concerne le secret. En fait, la vie privée concerne le désir et la capacité d'une personne à déterminer et contrôler si, quand, pourquoi et avec qui « ses pensées, sentiments et émotions seront communiqués aux autres ». ⁷⁶

« Il est certain que chaque homme a le droit de garder ses propres sentiments, s'il le souhaite. Il a certainement le droit de juger s'il les rendra publiques ou les confiera uniquement à la vue de ses amis. » Cour du banc du roi d'Angleterre — 1769⁷⁷

L'anonymat, quant à lui, est un aspect de la protection de la vie privée qui consiste à dissimuler l'identité d'une personne afin que, même si d'autres ont accès aux données, elles ne puissent pas être retracées jusqu'à l'identité de l'individu. Briser le lien entre l'identité et les données peut se faire en retirant des informations personnelles identifiables des ensembles de données, afin que les personnes décrites par les données restent anonymes. Dans le contexte de l'activité bancaire et d'achat, cependant, ce processus ne dissimulerait pas nécessairement leur comportement financier ou leurs données.⁷⁸

Protéger l'identité d'un individu en anonymisant les données n'est pas infaillible, puisque la puissance croissante des ordinateurs, de l'intelligence artificielle et la quantité croissante d'informations sur les personnes qui continuent d'être accumulées par les entreprises et les gouvernements rendent de plus en plus facile l'association de données anonymes avec des informations publiques, et la détermination de l'identité de la personne à qui les données sont

Commented [LN15]: Excellente section jusqu'à présent

⁷⁵ Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Rapport annuel 2018-2019 au Parlement sur la Loi sur la protection de la vie privée et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, https://www.priv.gc.ca/en/opc-actions-and-decisions/ar_index/201819/ar_201819/

⁷⁶ G.D. c. South Coast British Columbia Transportation Authority, 2024 BCCA 252 (CanLII), <https://canlii.ca/t/k5ll3>

⁷⁷ Millar c. Taylor, 4 Burr. 2303, 2379 (1769), 98 E.R. 201

⁷⁸ Ibid.



Pour éviter le risque de pouvoir identifier (ou-réidentifier) des individus, la plupart des cryptomonnaies enregistrent toutes les transactions mais utilisent la cryptographie pour briser le lien entre les données et l'identité de l'individu. En revanche, les transactions dans un compte bancaire traditionnel sont à la fois enregistrées et liées à l'identité de l'individu, ce qui rend ces transactions non-anonymes. Pour protéger les informations qu'elles détiennent et respecter les lois et règlements, les banques veillent à avoir des politiques de sécurité informatique, de processus d'affaires et de politiques internes définissant la confidentialité, la sécurité et la confidentialité; Mais garder les informations personnelles et transactionnelles « privées » dépend de l'intégrité de chaque banque et de leurs employés, de leur engagement envers ces politiques et de leur capacité à prévenir les violations de sécurité. De plus, les politiques internes sont souvent sans importance si la banque reçoit un mandat ou une autre demande légale de la police pour divulguer des dossiers ou des informations.

Sans comprendre ces distinctions, les promesses de confidentialité peuvent être trompeuses. Les banques centrales, y compris la BoC, promettent que les MNBC respecteront la vie privée — mais elles ont aussi admis que, bien que les MNBC puissent rester anonymes,⁸⁰ cette approche n'est pas envisagée,⁸¹ possiblement parce que l'anonymat total ne correspond pas aux exigences réglementaires de lutte contre les activités illicites.⁸² En d'autres termes, peu importe la conception de la CBDC, les transactions ne seront pas *anonymes*, même lorsque les banques s'efforcent de protéger la *vie privée*.

⁷⁹ Bloomberg, « Apple retire la fonction de chiffrement du cloud au Royaume-Uni après une commande détournée », 21 février 2025, https://www.bloomberg.com/news/articles/2025-02-21/apple-removes-end-to-end-encryption-feature-from-apple-backdoor-order?access_token=e-yjhBgCiOIJUzI1NiIsNrsCk6lpXVCjYJ.eyzjb3yYZuiOIJDwJzy3JPmyRrZlmdGvKQJOaWnsZslsmHdCl6MTcMDMEIMTEXNsWiZhwlxjnZXqWnZWt1OTE1LChcnPr2xISWQIOJIZTDFDztUMVNMfMcMclsinjlBjs25uzWNWSNOjqIBBMUM5MtIQQuINoQzqdGoTMYNtk4AESNDUD4NUDu.
2xJMZYF31xtQRmOLHRczuoTdQSchkyzhzMzCMOCvs2eLeadSource=verifry%20wall

⁸¹ Forbes, « *Aucun gouvernement n'autorisera la monnaie numérique anonyme* », 8 mars 2022 <https://www.forbes.com/sites/davidbirch/2021/04/06/no-government-will-allow-anonymous-digital-currency/>

⁸² Banque du Canada, « Planification de contingence... »

Une CBDC respecterait-elle la vie privée?

En tant que monnaie numérique (non monnaie/billets de monnaie), une CBDC offre un large éventail de possibilités de conception; mais le niveau de confidentialité accordé aux utilisateurs dépend en grande partie de sa conception sous-jacente, notamment en ce qui concerne la manière dont les données des comptes utilisateurs et des transactions sont enregistrées et gérées. Un facteur crucial est de savoir si la Banque d'Affaires ferait des transactions avec les gens via une *MNBC directe* ou indirectement par des institutions intermédiaires, comme les banques traditionnelles, dans un *système décentralisé à deux niveaux*.

Une **CBDC** directe, dans un *système à un seul niveau*, exige que tous les comptes et données de transactions soient enregistrés et validés à la banque centrale,⁸³ ce qui donne à la Banque du Canada un accès illimité à toutes les données de comptes clients et de transactions.⁸⁴ Même si la BoC utilisait un registre distribué partagé avec des intermédiaires (où la BoC déléguerait des responsabilités telles que l'intégration des utilisateurs et la réalisation de vérifications réglementaires aux banques commerciales comme dans le système bancaire actuel), la BoC aurait toujours accès au grand livre partagé et, par conséquent, à tous les comptes utilisateurs et données de transaction. Puisque la BoC assumerait toutes les responsabilités bancaires traditionnelles, cela éliminerait effectivement les banques traditionnelles et aurait un impact négatif significatif sur l'économie.⁸⁵

Un système décentralisé *à deux vitesses* offre un certain degré de protection contre l'intrusivité de la monnaie numérique contrôlée centralement. Dans le modèle décentralisé, les MNBC sont distribuées et gérées par des banques traditionnelles, qui fournissent tous les services à la clientèle et gèrent les données des utilisateurs. Dans ce système décentralisé, il pourrait être possible que la banque centrale n'ait accès à aucune information sur les transactions de détail, selon qu'il s'agisse d'une *CBDC hybride* ou d'une *CBDC entièrement intermédiée* (selon les modèles de la Banque des règlements internationaux (BRI)).⁸⁶

Avec une **MNBC hybride**, la banque centrale n'enregistre aucun compte ni données de transaction, mais enregistre tout de même périodiquement les soldes de détail.⁸⁷ Ce modèle limiterait la capacité de la BoC à consulter des données détaillées sur les achats (par exemple, qui a acheté quoi, auprès de qui, quand et pour combien), mais cette copie de secours des soldes de détail donnerait tout de même à la banque centrale un aperçu de la somme d'argent que les individus détiennent dans leurs comptes.⁸⁸

⁸³ Banque du Canada, « Titre d'une CBDC », juin 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/06/staff-analytical-note-2020-11/>

⁸⁴ Jonathan Chiu, Cyril Monnet, « Création d'argent public et privé pour des registres distribués... »

⁸⁵ Gregory Baer, « Monnaies numériques des banques centrales : coûts, avantages et principales implications pour le système économique américain », 7 avril 2021, Bank Policy Institute, <https://bpi.com/central-bank-digital-currencies-costs-benefits-and-major-implications-for-the-u-s-economic-system/>

⁸⁶ Raphael Auer et Rainer Böhme, « La monnaie numérique de la banque centrale : la quête d'une technologie minimalement invasive », Banque des règlements internationaux (BRI), Working Papers no 948, juin 2021, <https://www.bis.org/publ/work948.pdf>

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Ibid.



En revanche, une **CBDC entièrement intermédiée** est relativement plus protectrice en matière de vie privée puisque les données des utilisateurs seraient toujours accessibles par les banques traditionnelles — similaire au système de banque numérique en ligne actuel — mais la banque centrale n'aurait pas accès direct aux données de détail.⁸⁹

Les différents modèles montrent simplement que la vie privée est possible, mais la question est : quel modèle les banques centrales choisiront-elles de mettre en place? Les gouvernements et les banques centrales des démocraties occidentales ont promis que les MNBC qu'elles introduiront respecteraient la vie privée et que les intermédiaires (par exemple, les banques traditionnelles) fonctionneraient comme ils le font⁹⁰ actuellement, ^{91, 92} — mais il reste incertain quel modèle spécifique ou méthode de mise en œuvre chaque pays utilisera. Cela dit, cependant, l'Association des banquiers canadiens a déjà plaidé pour le modèle hybride à deux vitesses qui⁹³, malgré l'utilisation d'intermédiaires, pourrait tout de même donner à la Banque⁹⁴ d'Administration un accès à l'information sur les détentions de comptes et potentiellement un accès indirect aux données de transactions.

Même si les gouvernements choisissent le modèle intermédiaire (où ils n'ont pas accès direct aux comptes de détail et aux données de transactions), la vie privée accordée aux individus dépend toujours du respect des engagements de confidentialité des banques et de la résistance à la pression gouvernementale pour divulguer les données des utilisateurs ou collaborer avec le gouvernement afin de geler ou de fermer des comptes, comme cela s'est produit lors du Convoi de la Liberté en 2022. La volonté des banques commerciales de se conformer aux exigences gouvernementales de gel des comptes des manifestants et des donateurs,⁹⁵ sans offrir aux clients la possibilité de se défendre contre des allégations infondées, rappelle brutalement à quel point le système bancaire est vulnérable et à quel point cela met en péril la vie privée et la sécurité financière des Canadiens. Malheureusement, peu d'institutions financières, ou de leurs responsables, ont choisi la vie privée des clients plutôt que l'opportunisme politique, et leur

⁸⁹ Ibid.

⁹⁰ John Mullin, « *Fed Eyes : la monnaie numérique de la banque centrale* », Federal Reserve Bank of Richmond, 2022, https://www.richmondfed.org/publications/research/econ_focus/2022/q2_federal_reserve

⁹¹ Banque d'Angleterre et Trésor de Sa Majesté : « *La livre numérique : une nouvelle forme de monnaie pour les ménages et les entreprises? Document de consultation* », février 2023 <https://www.bankofengland.co.uk/-/media/boe/files/paper/2023/the-digital-pound-consultation-working-paper.pdf?la=en&hash=5CC053D3820DCE2F40656E772D9105FA10C654EC>

⁹² OCDE, « Les monnaies numériques des banques centrales (MNBC) et les valeurs démocratiques... »

⁹³ Association des banquiers canadiens (ACB), « *Examiner les caractéristiques de conception d'une CBDC canadienne* », 30 août 2023 <https://briefings.cba.ca/article/examining-the-design-features-of-a-canadian-cbdc>

⁹⁴ Il convient de noter que tant que l'argent liquide et les monnaies numériques privées resteront des alternatives viables aux MNBC, les banques centrales auraient probablement au moins un certain intérêt à garder les données des utilisateurs privées. En cherchant à identifier le niveau idéal de vie privée, la Banque du Canada a déclaré qu'elle tente d'équilibrer ses objectifs de lutte contre les activités illicites et de maintien de la stabilité financière, avec les incitatifs auxquels font face les utilisateurs de la CBDC. Moins une CBDC serait privée, plus les gens utiliseraient des stablecoins privés. À moins que le gouvernement ne rende les stablecoins illégaux, il devrait fournir aux utilisateurs de CBDC suffisamment de confiance que leur argent est privé, afin que les gens ne migrent pas simplement vers des stablecoins privés. (Source : Jonathan Chiu, Cyril Monnet, « *Création d'argent public et privé pour registres distribués...* ») On pouvait imaginer comment cela se produirait même si l'argent était disponible, grâce à la commodité des paiements en ligne et des transferts longue distance.

Les lecteurs devront décider eux-mêmes quel incitatif concurrent ils pensent l'avantage : l'incitation à accorder un plus grand degré de confidentialité dans une MNBC pour que les gens l'utilisent, ou la suppression de l'argent liquide et des monnaies numériques privées comme alternatives pour forcer les gens à utiliser leur MNBC moins privée.

⁹⁵ Financial Post, « *Les banques ont gelé des millions de fonds de convois en vertu de la Loi d'urgence* », 23 février 2022 <https://financialpost.com/tp-finance/banking/convoy-leader-denied-bail-as-canadian-officials-warn-of-unrest>

réponse aux réactions négatives des consommateurs a été qu'elles « ne faisaient que suivre des ordres ». En effet, les plus grandes banques canadiennes étaient en négociation avec le gouvernement pour geler les comptes des participants et partisans du Convoi de la Liberté, même avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur les situations d'urgence*.⁹⁶

Compte tenu des événements de 2022, il ne saurait être surestimé que, malgré les assurances gouvernementales et bancaires sur le respect de la vie privée des clients, le fait que certaines des plus grandes banques canadiennes aient saisi les comptes de certains clients et en aient fermé d'autres — même si les banques n'étaient pas soumises à des pénalités ou des poursuites si elles avaient choisi de ne pas se conformer⁹⁷ aux demandes gouvernementales — illustre à quel point toute forme de banque numérique est vulnérable à l'influence politique, l'interférence, et le contrôle, peu importe à quel point le système peut protéger la vie privée.

Aucune CBDC ou autre forme d'argent numérique traçable ne peut être complètement à l'abri de l'exploitation. L'argent numérique peut être surveillé, gelé, intercepté et effacé accidentellement ou intentionnellement.

La leçon est claire : l'argent liquide est indispensable. Un budget suffisant doit rester facilement accessible afin que les individus puissent conserver un degré de confidentialité et d'autonomie financière qu'aucun système numérique, aussi soigneusement conçu soit-il, ne peut offrir.

⁹⁶ Chambre des communes, Canada, « *Comité mixte spécial sur la déclaration d'état d'urgence* », Témoignages, 17 novembre 2022, <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/DEDC/meeting-18/evidence>

⁹⁷ Parlement du Canada, « *Rapport sur le Comité mixte spécial sur la déclaration d'état d'urgence* », décembre 2024, https://publications.gc.ca/collections/collection_2024/sen/yc3/YC3-441-0-1-3-eng.pdf



Autoritarisme numérique et préoccupations d'autonomie

Une caractéristique des MNBC souvent qualifiée de bénéfique est leur programmabilité, que les partisans disent « peut révolutionner le transfert d'argent et contribuer à rendre notre monde plus efficace ».⁹⁸

Cette même programmabilité permet à l'argent numérique d'avoir des règles et des contraintes intégrées pour les utilisateurs. Les MNBC peuvent être programmées pour inclure des fonctions comme la collecte automatique de taxes au point de vente, ou des « contrats intelligents » qui pourraient déterminer où, quand et ce que chaque personne est autorisée à acheter.^{99, 100} La monnaie numérique peut être programmée pour avoir une date d'expiration, et les règles peuvent être individualisées pour imposer des restrictions spécifiques applicables à chaque personne. La programmabilité permettrait aussi aux gouvernements de mettre en œuvre des politiques financières ciblées, comme des taux d'intérêt négatifs sur l'épargne des gens, les forçant à dépenser.¹⁰¹

Certains pays considèrent la monnaie programmable comme une occasion excitante d'améliorer la commodité et l'efficacité, et offrent un véhicule pour des « politiques monétaires et sociales qui pourraient restreindre leur utilisation aux nécessités, à des lieux précis ou à des périodes de temps définies ».¹⁰² Lors d'une table ronde de haut niveau sur la CBDC à Washington D.C. en 2022, Bo Li, directeur général adjoint du Fonds monétaire international et ancien vice-gouverneur de la Banque populaire de Chine, a ouvertement salué cette capacité.¹⁰³ Il a mis en lumière comment elle pourrait être utilisée pour des objectifs politiques ciblés comme les prestations sociales, les coupons de consommation et les bons alimentaires, déterminant ce que les gens peuvent acheter et posséder.¹⁰⁴ De même, les CBDC pourraient être programmées pour soutenir des agendas « verts » en limitant les aliments ou la quantité d'essence qu'une personne peut acheter; ou promouvoir un mode de vie sain en restreignant l'achat de malbouffe et de boissons sucrées. En effet, dans un *modèle direct de la CBDC*, où les banques centrales ont accès à tous les comptes et transactions des utilisateurs, les CBDC pourraient être programmées pour rendre impossible l'achat de tout ce que les programmeurs choisissent — des billets d'avion aux vêtements ou médicaments — ou même d'effacer l'argent numérique des portefeuilles électroniques des gens d'une simple pression sur un bouton.

Commented [BK16]: John : Donnez quelques exemples précis

⁹⁸ Giesecke+Devrient GmbH, Comment apporter les avantages de la programmabilité à la CBDC, <https://www.gi-de.com/en/spotlight/currency-technology/benefits-of-programmability-to-cbdc>

⁹⁹ Gabriel Soderberg, John Kiff, Hervé Tourpe, Marianne Bechara, Stephanie Forte, Kathleen Kao, Ashley Lannquist, Tao Sun, Akihiro Yoshinaga, « Comment les banques centrales devraient-elles explorer la monnaie numérique des banques centrales? », Fonds monétaire international (FMI), Fintech Notes, 8 septembre 2023, <https://www.imf/en/Publications/fintech-notes/Issues/2023/09/08/How-Should-Central-Banks-Explore-Central-Bank-Digital-Currency-538504>

¹⁰⁰ The Sociable, « La BIS se demande si la programmabilité de la CBDC peut être introduite après le lancement de la CBDC », 1er juin 2023 <https://sociable.co/government-and-policy/bis-cbdc-programmability-after-launch/>

¹⁰¹ Edward Snowden, « Edward Snowden : les CBDC sont des 'cryptomonnaies fascistes' qui pourraient 'anéantir sans problème' les économies », décryptage, 10 octobre 2021 <https://decrypt.co/83124/edward-snowden-cbdc-are-cryptofascist-currencies-that-could-casually-annihilate-savings>

¹⁰² Ian De Bode, Matt Higginson et Marc Niederkorn,

¹⁰³ The Sociable, « BIS se demande si la programmabilité de la CBDC... »

¹⁰⁴ Ibid.

L'aspect contrôle des MNBC programmables a été démontré en Thaïlande, où le gouvernement a accordé des subventions en monnaie numérique aux résidents à faible revenu, mais la subvention n'était pas disponible pour les personnes ayant des antécédents d'activités criminelles ou frauduleuses, ni pour les commerçants ayant des dossiers irréguliers.¹⁰⁵ Un délai de six mois de dépense a été programmé pour encourager l'activité économique, exigeant que les bénéficiaires « l'utilisent ou le perdent ». De plus, la CBDC a été programmée avec des restrictions d'utilisation afin qu'elle ne puisse pas être utilisée pour le magasinage en ligne ou pour acheter des produits « indésirables » comme l'alcool, les cigarettes et la marijuana.

En revanche, un *modèle décentralisé à deux niveaux*, particulièrement sous une CBDC intermédiaire, ne donnerait pas nécessairement au gouvernement un accès à de telles données granulaires (par exemple, les comptes individuels et les données de transactions). Le gouvernement pourrait toutefois encore faire pression sur les banques commerciales pour qu'elles mettent en place des restrictions et des limitations, que ce soit dans le cadre de la licence de la banque ou par des règlements, laissant tout le monde à la merci des banques et des gouvernements.

Le potentiel du pouvoir étendu et de la corruption disponibles grâce aux MNBC contrôlées centralement rappelle la Stasi¹⁰⁶, qui avait des analyses similaires — et un contrôle sur — la conduite de chaque personne vivant en Allemagne de l'Est, et cela soulève d'importantes inquiétudes quant au risque d'excès autoritaire.

Ce que font les planificateurs centraux a déjà été essayé, des centaines de fois. C'est un mauvais usage de l'outil puissant appelé création de crédit bancaire. Bien que nous pourrions l'utiliser pour avoir une croissance économique élevée, durable et équitable, sans crise ni inflation dans chaque pays, basée sur un système de centaines de petites banques locales prêtant à de petites entreprises, les planificateurs centraux ont offert le contraire. Ils tuent les petites banques et concentrent le système bancaire. Bien que nous puissions avoir une abondance presque impensable pour tous, les planificateurs centraux ont utilisé le pouvoir de la création de crédit bancaire pour provoquer de grands cycles et des crises, augmentant ainsi leurs pouvoirs.

— Prof. Richard A. Werner, *Conférence européenne sur la banque et l'économie 2024*

Étant donné le potentiel bien réel que les MNBC programmables soient instrumentalisées et utilisées comme outil punitif, il est encourageant que plusieurs banques centrales occidentales aient signalé qu'elles n'introduiraient pas de MNBC programmables;¹⁰⁷ Mais les temps et les gouvernements changent, et avec eux, les politiques bancaires changent souvent. La menace des CBDC programmables devient d'autant plus probable que la fonctionnalité puisse être ajoutée aux

¹⁰⁵ Financial Times, « La Thaïlande pourrait nous en dire long sur l'avenir de l'argent », 5 août 2024 https://www.ft.com/content/919dca11-7788-4a1d-a6cc-cf6ea18d0c9d?utm_source=chatgpt.com

¹⁰⁶ La Stasi était une agence de police secrète de la République démocratique allemande (Allemagne de l'Est), et l'une des institutions les plus détestées et redoutées du gouvernement communiste de ce pays.

¹⁰⁷ Gabriel Soderberg, John Kiff, Hervé Tourpe, Marianne Bechara, Stephanie Forte, Kathleen Kao, Ashley Lannquist, Tao Sun, Akihiro Yoshinaga, « Comment les banques centrales devraient-elles explorer... »



CBDC déjà en usage *sans refonte majeure*.¹⁰⁸ En d'autres termes, une fois que les citoyens se sont habitués à une CBDC, les gouvernements pourraient introduire des fonctionnalités programmables autoritaires sous couvert de justification plausible, comme augmenter la commodité ou prévenir la criminalité.

Préoccupations liées à l'égalité et à l'accès

Parmi les avantages promus figure que les CBDC sont un moyen d'accroître « l'inclusion financière », mais cet argument est souvent passé sous silence avec des exemples vagues de la façon dont cela pourrait aider certains groupes.

En y regardant de plus près, il devient clair que, même si les MNBC ne réduisaient pas l'accès ou la disponibilité de l'argent liquide, tout le monde n'aurait pas un accès égal au système, n'en bénéficierait pas de manière égale, ou ne choisirait pas d'utiliser la monnaie numérique. Le simple fait que les MNBC soient numériques nuirait à l'accès à la participation économique de nombreux Canadiens, y compris ceux qui ne peuvent pas se permettre les téléphones intelligents, les ordinateurs ou d'autres technologies nécessaires à l'utilisation de la monnaie numérique. Beaucoup de jeunes, de personnes âgées, de sans-abri et de personnes technologiquement illettrées subiraient le même sort de devoir compter sur l'argent, et seraient donc exclus des activités courantes, tout comme beaucoup de Suédois ne peuvent pas participer à la société largement sans argent comptant de ce pays, ce qui les laisserait se sentir comme des citoyens de seconde zone.^{109, 110}

L'affirmation selon laquelle les MNBC amélioreraient l'accès aux services financiers ignore aussi la réalité que les personnes dans les régions où l'électricité ou la connectivité Internet sont peu fiables verraient moins d'avantages des MNBC et devraient toujours dépendre de l'argent comptant. Alors que les banques centrales explorent des options hors ligne, il reste incertain dans quelle mesure ces technologies pourraient fonctionner sans connexion Internet ni pour combien de temps, par crainte de doubles dépenses.¹¹¹

Sans législation solide, les gouvernements pourraient augmenter de façon coercitive l'adoption des MNBC en restreignant la distribution de l'argent, de sorte que les fonds émis par le gouvernement — y compris les subventions, les remboursements d'impôts ou les prestations sociales comme l'assurance-emploi, les prestations pour enfants ou la sécurité de la vieillesse — ne soient disponibles que sous forme de CBDC. Quiconque n'utilise pas les MNBC, que ce soit par choix ou par nécessité, ne seraient pas admissibles à recevoir des fonds. De même, la programmabilité des MNBC pourrait permettre aux gouvernements de restreindre la façon dont les fonds sont dépensés,

¹⁰⁸ Banque des règlements internationaux, « Les monnaies numériques des banques centrales : perspectives politiques en cours », 25 mai 2023 <https://www.bis.org/publ/othp65.htm>

¹⁰⁹ The Conversation, « La Suède est une société presque sans argent comptant — voici comment cela affecte les personnes exclues », 18 décembre 2024 <https://theconversation.com/sweden-is-a-nearly-cashless-society-heres-how-it-affects-people-who-are-left-out-216586>

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Banque du Canada, « Sécurité d'une CBDC ».

comme restreindre leur utilisation à des emplacements spécifiques pendant des périodes définies, ou pour des « nécessités » définies par le gouvernement.

Préoccupations de sécurité et de sûreté

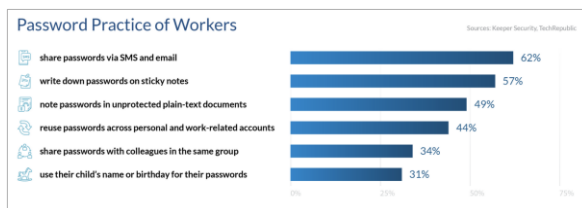
Au cours des décennies qui ont suivi l'introduction des cartes de crédit, les économies se sont tournées vers la banque numérique, qui est de plus en plus utilisée pour perpétrer des arnaques en ligne, des cyberattaques et d'autres crimes. La prolifération des ordinateurs et des appareils portables a créé des cibles faciles pour les pirates informatiques et les escrocs, dont les manœuvres sont devenues plus lucratives et plus faciles à réaliser grâce à des vulnérabilités informatiques et à un personnel mal formé. Compte tenu de cette réalité, il est douteux que les assurances des banques centrales selon lesquelles les MNBC amélioreraient la sécurité et la sûreté de la monnaie soient crédibles. Au contraire, la simple existence des MNBC créerait une cible attrayante, soulevant ainsi d'importantes préoccupations en matière de sécurité et de vie privée. En effet, les banques centrales ont admis que la sécurité serait un défi croissant avec une CBDC.¹¹²

Encore une fois, cependant, le niveau et la nature de ces menaces dépendent en grande partie de la structure de la CBDC. Malheureusement, il est peu probable de trouver une solution sécuritaire, fiable et rentable, car les systèmes centralisés créent des risques dangereux avec un seul point de défaillance, tandis que des systèmes décentralisés plus complexes et des fonctionnalités hors ligne introduisent d'autres défis de sécurité qui restent non résolus.¹¹³

Les conséquences d'une faille de sécurité pourraient être graves. Avec l'argent numérique, les fonds, les données des utilisateurs et les renseignements personnels sensibles peuvent être compromis. Les protocoles stricts Know-Your-Customer (KYC) exigent que les clients bancaires fournissent des renseignements personnels sensibles, y compris des signatures, des données biométriques, une preuve

d'adresse et des copies d'une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement.¹¹⁴ Les identifiants de connexion — les noms d'utilisateur et mots de passe requis pour accéder et transférer des fonds — sont

souvent réutilisés sur différentes plateformes, ce qui facilite la connexion aux fraudeurs qui obtiennent accès aux identifiants utilisateurs (que ce soit par des attaques d'hameçonnage, des arnaques en ligne ou d'autres moyens d'accès non autorisés) à se connecter au compte CBDC de



¹¹² La Réserve fédérale, « Considérations de sécurité pour une monnaie numérique de banque centrale », 3 février 2022 <https://www.federalreserve.gov/econres/notes/feds-notes/security-considerations-for-a-central-bank-digital-currency-20220203.html>

¹¹³ Banque du Canada, « Titre d'une CBDC »,

¹¹⁴ Dow Jones, « Comprendre le processus de « connaître votre client » », consulté le 11 janvier 2025 <https://www.dowjones.com/professional/risk/glossary/known-your-customer/>



la victime pour accéder à leurs données de transactions¹¹⁵ ou initier des transactions non autorisées.

Sécuriser les informations personnelles des clients est crucial, car toute compromission des données confiées aux banques pourrait causer des dommages importants au-delà du simple vol de fonds : la richesse des informations identifiables peut être utilisée pour détourner des identités¹¹⁶ légitimes, ouvrir de nouveaux comptes, postuler à des services, mener d'autres activités¹¹⁷ frauduleuses et miner la confiance envers le gouvernement, les banques et d'autres institutions publiques.

Les économies numériques sont également de plus en plus exposées à des cyberattaques, un phénomène qui a explosé ces dernières années. Par exemple, en Israël, qui pousse à réduire l'utilisation de l'argent liquide dans la vie quotidienne en raison de crimes financiers présumés, deux cyberattaques à la fin de 2024 ont ciblé des cartes de crédit et d'autres systèmes de paiement en ligne, empêchant des milliers d'utilisateurs et d'entreprises d'effectuer des transactions financières.¹¹⁸ De même, le département du Trésor américain a révélé que des pirates chinois avaient piraté ses systèmes lors d'un « incident majeur de cybersécurité » le 30 décembre 2024.¹¹⁹

L'incapacité d'organisations aussi robustes que le département du Trésor américain à éviter les cybermenaces ne laisse guère de doute que les MNBC ne sont pas non plus à l'abri des cybermenaces, et ces préoccupations ont amené des gens en Finlande,¹²⁰ en Norvège¹²¹ et en Suède¹²² — où l'utilisation de l'argent est presque abandonnée — à réclamer des lois pour protéger l'utilisation de l'argent liquide dans la vie quotidienne.

Un récent sondage public de la Banque du Canada a montré qu'une large majorité de Canadiens — 79% — indiquaient ne pas faire confiance à la Banque d'Angleterre pour construire une CBDC sécurisée capable de résister aux cyberattaques et ne serait pas à l'abri du vol ou de la manipulation.¹²³ Cela dans un contexte où les gouvernements et entreprises canadiens veillent régulièrement à la sécurité des données qu'ils détiennent; pourtant, malgré des milliards de dollars dépensés pour améliorer les données et les systèmes, les cyberattaques et les violations de

Commented [LN17]: Quand?

¹¹⁵ Thomson Reuters, « Comprendre le vol d'identité numérique et la fraude », 10 juin 2024, <https://legal.thomsonreuters.com/blog/what-is-digital-identity-theft-and-fraud/>

¹¹⁶ Thomson Reuters, « Comprendre le vol d'identité numérique... »

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Ctech, « Les cyberattaques révèlent des failles dans les ambitions sans argent comptant », 1er décembre 2024 <https://www.calcalistech.com/ctechnews/article/nn0kotx6a>

¹¹⁹ Daily Wire, « Des pirates informatiques chinois intrusent dans le département du Trésor lors d'un incident majeur de cybersécurité », 31 décembre 2024 <https://www.dailywire.com/news/chinese-hackers-breach-treasury-dept-in-major-cyber-security-incident?seyid=42851>

¹²⁰ Cash Matters, « La législation finlandaise soutient l'argent liquide », 5 juillet 2022 <https://www.cashmatters.org/blog/finnish-legislation-supports-cash>

¹²¹ Capitalisme nu, « La Norvège, l'une des économies les moins comptant au monde, vient de rendre beaucoup plus facile de payer en argent comptant », 11 octobre 2024 <https://www.nakedcapitalism.com/2024/10/another-largely-cashless-economy-norway-just-made-it-easier-rather-than-harder-to-pay-with-cash.html>

¹²² Finextra, « La banque centrale suédoise appelle à une législation pour protéger l'argent liquide », 15 mars 2024 <https://www.finextra.com/newsarticle/43854/swedish-central-bank-calls-for-legislation-to-protect-cash>

¹²³ Banque du Canada, « Rapport de consultation publique sur le dollar canadien numérique »,

données exposent à plusieurs reprises des vulnérabilités système.¹²⁴ Des cyberattaques contre l'Agence du revenu du Canada,¹²⁵ une faille de sécurité d'un mois à Affaires mondiales Canada¹²⁶ qui a touché « de nombreux » employés gouvernementaux, une attaque contre l'unité de renseignement financier du Canada FINTRAC et la GRC¹²⁷ — tous donnent aux Canadiens des raisons de se méfier quant au fait que le gouvernement ou les institutions publiques pourraient — ou pourraient — protéger adéquatement leurs données.¹²⁸ L'histoire récente montre que le gouvernement et les organismes publics peinent à protéger les données contre les cybercriminels et les pirates informatiques parrainés par l'État, qui ont les moyens, la motivation et l'argent pour moderniser et adapter leurs méthodes afin de maximiser les profits.

En plus du risque bien réel des cybermenaces, il y a les défaillances opérationnelles et techniques qui compromettent les MNBC (CBDC). Par exemple, en janvier 2022, DCash, la monnaie numérique utilisée par sept pays des Caraïbes orientales, a été hors ligne pendant deux mois en raison de problèmes techniques.^{129, 130} L'expérience DCash démontre les faiblesses associées à un déploiement à grande échelle des CBDC et n'est pas unique. À ce jour, chaque pays qui tente de mettre en œuvre un déploiement à grande échelle a rencontré d'importants problèmes.¹³¹

Les interruptions d'Internet et les pannes d'électricité représentent un autre risque important. Les banques centrales travaillent à identifier des moyens d'atténuer le risque grâce à l'utilisation de technologies hors ligne comme les cartes électroniques ou les appareils hors ligne dédiés; Mais toute interruption prolongée pourrait tout de même entraîner d'importants problèmes pour les clients, avec des répercussions à travers l'économie.

Contrôle gouvernemental accru de la monnaie

La crainte que les MNBC facilitent une surveillance gouvernementale accrue et un contrôle accru sur l'épargne et les dépenses des individus pourrait être éclipsée par une autre préoccupation particulièrement problématique : les activités de la BoC pourraient rester largement cachées. Par exemple, les gouvernements pourraient utiliser les MNBC pour accorder des subventions directement aux bénéficiaires sans avoir à passer par les banques traditionnelles comme c'est le cas aujourd'hui, protégeant ainsi ces transactions de l'examen public et de la responsabilité. La capacité de mener des transactions financières de manière confidentielle pourrait être utilisée

¹²⁴ Sharon Polsky, « Dangers potentiels d'une identité et d'une monnaie numériques mondiales... »

¹²⁵ Financial Post, « L'Agence du revenu du Canada suspend ses services en ligne après que des cyberattaques ont piraté des milliers de comptes », 16 août 2020 <https://financialpost.com/personal-finance/thousands-of-cra-and-government-accounts-disabled-after-cyberattack>

¹²⁶ CBC, « Les autorités enquêtent sur une faille de sécurité massive à Affaires mondiales Canada », 30 janvier 2024 <https://www.cbc.ca/news/politics/global-affairs-security-breach-1.7099290>

¹²⁷ Postes nationaux, La cybersécurité du Canada assiégée et même le gouvernement est impuissant », 12 mars 2024 <https://nationalpost.com/news/canadas-cybersecurity-under-siege-and-even-the-government-is-powerless>

¹²⁸ Banque du Canada, « Rapport de consultation publique sur le dollar canadien numérique »,

¹²⁹ Bloomberg, « Une audacieuse expérience caribéenne en e-cash rencontre un obstacle majeur », consulté le 16 janvier 2025 <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-02-21/eastern-caribbean-dcash-outage-is-test-for-central-bank-digital-currencies?leadSource=uverify%20wall&sref=YMVUXTCK>

¹³⁰ McKinsey & Company, « Qu'est-ce que la CBDC (monnaie numérique de la Banque centrale)? »

¹³¹ Bloomberg, « Une expérience audacieuse dans les Caraïbes »



pour offrir un traitement préférentiel, par exemple en accordant des subventions à des médias de presse, des entreprises et d'autres organisations non gouvernementales dont les opinions correspondent aux politiques publiques et aux agendas idéologiques tels que les initiatives climatiques, les programmes « Diversité, équité et inclusion » et autres activités à motivation politique.

La préoccupation concernant la transparence des banques centrales n'est pas nouvelle pour les MNBC.¹³² Le professeur Richard Werner, un expert financier mondial de premier plan, soutient que les banques sont parmi les institutions les moins transparentes.¹³³ Son évaluation s'applique aussi à la Banque Canada puisque, bien que la Banque de l'information soit assujettie à la *Loi sur la protection de la vie privée*, toute demande d'information pourrait être accueillie par le refrain souvent répété : « Il n'existe aucun dossier réactif » — et les lois nationales sur l'accès à l'information n'offrent aucun moyen efficace de vérifier la véracité d'une telle affirmation.

Comme le souligne le professeur Werner, non seulement les banques centrales ne sont pas transparentes, mais elles ont en fait des incitatifs à accumuler de nouveaux pouvoirs et à poursuivre leurs propres agendas.¹³⁴ Certains utilisent ces pouvoirs pour promouvoir des programmes climatiques,¹³⁵ et des appels ont été formulés pour que les banques centrales fassent davantage — allant même jusqu'à appeler à des « perturbations créatives » pour transformer le système financier afin que les politiques motivées- par l'idéologie puissent être mises en œuvre¹³⁶ plus facilement.

Alors que les Canadiens font face à un avenir où les achats et comportements d'entreprises et individuels sont réglementés et permis en fonction de leur impact environnemental, la folie de tels plans de durabilité climatique est de plus en plus visible dans des pays partout dans le monde. Des mesures telles que le Plan du Pacte vert de l'UE, approuvé par le Parlement européen en 2021 pour aider l'UE à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 — qui, involontairement ou intentionnellement, fournissent des repères à inclure dans la programmabilité de la CBDC — sont en cours de retard ou complètement abandonnées.¹³⁷ Les parlementaires européens en sont venus à reconnaître la réalité que des réglementations complexes et la « paperasse » empêchent les entreprises de l'UE de maintenir leur compétitivité et freinent les investissements économiques.¹³⁸

¹³² Banque centrale européenne, « Transparence », <https://www.ecb.europa.eu/ecb/our-values/transparency/html/index.en.html#:~:text=Today%2C%20most%20central%20banks%2C%20including%20the%20ECB%2C%20consider,the%20public%20to%20understand%20the%20ECB%27s%20monetary%20policy>.

¹³³ Richard Warners, *Princes du Yen | The Hidden Power of Central*, YouTube, Point de vue indépendant, 4 novembre 2014, https://www.youtube.com/watch?v=p5Ac7ap_MAY&t=2s

¹³⁴ Les banques centrales : puissantes, politiques et non responsables? | L'Académie britannique

¹³⁵ Forum économique mondial, « Comment les banques centrales s'attaquent aux risques liés aux changements climatiques », <https://www.weforum.org/stories/2021/05/central-banks-tackling-climate-change-risks/>

¹³⁶ Marin Sokol et Jennie C. Stephens, « Les banques centrales devraient lutter contre la crise climatique — voici pourquoi », *The Conversation*, 4 janvier 2024, <https://theconversation.com/central-banks-should-be-fighting-the-climate-crisis-heres-why-217744>

¹³⁷ JURISTnews, « L'UE propose de supprimer les lois sur la déclaration de durabilité pour les entreprises », 27 février 2025, <https://www.jurist.org/news/2025/02/eu-proposes-to-scrap-sustainability-reporting-laws-for-businesses/>

¹³⁸ Ibid.

La mise en place d'une CBDC augmenterait aussi le contrôle du gouvernement sur la masse monétaire, permettant à la Banque d'Affaires de créer de l'argent à volonté. Dans le système actuel, lorsque le gouvernement manque d'argent, il peut emprunter de l'argent au marché en émettant et en vendant des obligations d'État (billets à ordre avec taux d'intérêt fixes et date d'échéance, c'est-à-dire date limite de paiement) aux investisseurs.¹³⁹ Avec une CBDC, cependant, la méthode traditionnelle d'émission d'obligations deviendrait sans importance, et la BoC pourrait simplement créer de la nouvelle monnaie en quelques frappes de clavier, finançant les dépenses gouvernementales¹⁴⁰ avec peu de responsabilités. Avec une monnaie entièrement numérique, il est possible que des transactions problématiques ou suspectes soient dissimulées avec du code informatique, de sorte que même les auditeurs ne pourraient pas détecter les transactions numériques douteuses.

Munis de la capacité de créer de la nouvelle monnaie à volonté et d'émettre des transferts d'argent instantanés (subventions) aux bénéficiaires sans être soumis à un examen surveillant, le système bancaire expose le système bancaire à la possibilité d'une corruption importante et d'un abus de pouvoir. Des récentes révélations selon lesquelles l'USAID blanchirait des milliards de dollars aux talibans via une banque afghane au nom de « l'aide humanitaire » prédisent un potentiel d'abus dans les MNBC. Alors que l'argent de l'USAID devait être livré sous forme de piles d'argent dans une opération massive de transfert d'argent, les MNBC seraient des transferts instantanés de fonds qui pourraient se faire en secret à la BoC, échappant ainsi à l'examen public ou parlementaire et à la responsabilité.

Les dangers ici sont évidents : pouvoir contourner le système bancaire traditionnel et avoir accès (ou la capacité de créer) une source inépuisable d'argent sont de fortes incitations à financer des programmes inabornables ou impopulaires sans surveillance publique ou parlementaire.

Les Canadiens ont le droit de savoir comment leurs gouvernements dépensent leurs impôts. Les MNBC obscurciraient la transparence nécessaire pour permettre aux Canadiens de tenir leurs gouvernements responsables, ce qui la rendrait hautement antidémocratique. Se contenter de faire confiance au fait que les gouvernements résisteraient à l'utilisation des MNBC pour leur propre bénéfice ou pouvoir, et qu'ils seraient éthiques et respecteraient les traditions démocratiques ainsi *que les droits garantis par la Charte*, serait à courte vue.

¹³⁹ Forum économique mondial, « Qu'est-ce que la dette publique et comment est-elle remboursée? », 14 octobre 2022, <https://www.weforum.org/stories/2022/10/government-debt-economy-bonds-loans/>

¹⁴⁰ Dans le système actuel, les banques centrales peuvent et créent effectivement de la nouvelle monnaie comme politique monétaire clé pour contrôler l'inflation et suivre le rythme de l'économie en croissance. Ils y parviennent en menant des opérations de marché ouvert où la BoC achète des obligations d'État (ou d'autres titres) auprès des banques et d'autres investisseurs du marché, et crédite ces comptes avec de la nouvelle monnaie, permettant ainsi aux banques de continuer à prêter de l'argent, ce qui stimule l'activité économique (achats, emprunts, investissements, etc.). (Source : BoC, « *Comprendre l'assouplissement quantitatif* », 3 février 2025). La BoC a fait cela pendant la Covid, lorsqu'elle a généré 455 milliards de dollars de mars 2020 à mars 2021 de cette façon.¹⁴⁰ Bien que cette politique ait aidé les économies en stimulant l'économie à court terme (la Réserve fédérale américaine a utilisé cette méthode pour sortir de la crise financière de 2008), elle entraîne généralement de l'inflation, comme nous l'observons actuellement (Source : Richard Werner, « *Pourquoi les banques centrales sont-elles trop puissantes et ont créé notre crise d'inflation...* », The Conversation, 14 mars 2023).

Parfois, les gouvernements demandent aux banques centrales d'acheter des obligations d'État directement du gouvernement lui-même (Source : Parlement du Canada : *Comment la Banque du Canada crée de l'argent par ses achats d'actifs*). C'est controversé, car les gouvernements (par l'entremise de leur banque centrale) créent simplement de la nouvelle monnaie à partir de rien pour acheter leurs propres obligations, « empruntant » ainsi de l'argent à eux-mêmes pour financer leurs propres dépenses, souvent incontrôlables. Les MNBC faciliteraient encore la tâche, car aucun achat d'obligations ne serait nécessaire. En somme, cela pourrait fournir aux gouvernements une source inépuisable d'argent, la dette nationale croissante, avec une date d'échéance coûteuse pour les générations futures.



Les Canadiens s'opposent aux CBDC. Mais pourraient-ils arriver bientôt quand même?

La mise en œuvre d'une monnaie numérique de la Banque centrale au Canada nécessiterait le soutien et l'approbation des parlementaires, ainsi qu'une utilisation et une acceptation généralisées par le public canadien.¹⁴¹ Le risque est que, si les Canadiens sont sceptiques à propos de la CBDC ou de la façon dont elle sera (abusée) utilisée, elle ne serait pas utilisée volontairement, peu importe le nombre d'avantages qu'elle offrirait soi-disant.¹⁴²

Un sondage public mené par la BoC a révélé qu'une large majorité de Canadiens — 82% des 89 423 répondants — s'opposaient fermement à ce que la BoC recherche et développe la capacité d'émettre un dollar canadien numérique.¹⁴³ De plus, 74% des répondants au sondage se méfient complètement du gouvernement du Canada pour « suivre un processus strict et transparent afin d'accéder et de protéger les données incluant vos dossiers d'identité et de transactions », ¹⁴⁴ En bref, les Canadiens ne font ni confiance ni ne veulent d'une CBDC, malgré les avantages présumés qu'elle offrirait.

La confiance des Canadiens envers le gouvernement et les institutions publiques, ainsi que leur manque d'intérêt pour les MNBB, pourraient ne pas suffire à empêcher l'imposition de la monnaie numérique. À travers l'histoire, les gouvernements et les banques centrales ont tiré parti des crises pour obtenir du soutien à des changements structurels majeurs. Par exemple, les banques centrales au Japon, les quatre pays tigres asiatiques (Hong Kong, Singapour, Corée du Sud et Taiwan) et l'Union européenne ont utilisé des calamités financières pour créer un soutien public à des changements financiers structurels qui ont donné plus de pouvoir aux banques centrales.¹⁴⁵ En effet, dans le cas du Japon, la Banque du Japon a intentionnellement créé une crise économique à cette fin. Premièrement, elle a créé un boom économique en créant artificiellement d'énormes quantités de nouveaux monétaires, menant à une inflation très élevée, et finalement déclenchant le krach du marché prévu (désiré¹⁴⁶). La récession prolongée qui a suivi a été utile pour convaincre les électeurs japonais qu'un changement structurel était bel et bien nécessaire.¹⁴⁷

Le climat géopolitique et économique actuel est propice à une manipulation similaire. Beaucoup de Canadiens peinent à cause des taux d'inflation élevés causés par des années de politiques gouvernementales, et les menaces de tarifs douaniers des États-Unis aggraverait les préoccupations financières des Canadiens, générant sans doute une crise financière. En effet, le 12 mars, en annonçant une baisse de 25 points du taux d'intérêt au jour le jour, la Banque de Chine

¹⁴¹ Banque du Canada, « Planification de contingence... »

¹⁴² Banque des règlements internationaux, « Les monnaies numériques et l'âme de l'argent », 18 janvier 2022 <https://www.bis.org/speeches/sp220118.htm>

¹⁴³ Banque du Canada, « Rapport de consultation publique sur le dollar canadien numérique », novembre 2023

¹⁴⁴ Banque du Canada, « Rapport de consultation publique sur le dollar canadien numérique », novembre 2023

¹⁴⁵ Richard Warners, « Les Princes du Yen | Le pouvoir caché du central », YouTube, Point de vue indépendant, 4 novembre 2014, Banks https://www.youtube.com/watch?v=p5Ac7ap_MAY&t=2s

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Ibid.

a déclaré que « [l]on fait maintenant face à une nouvelle crise » et que « l'impact économique pourrait être sévère. »¹⁴⁸ Cela fait suite à la déclaration de la Banque de Cong l'an dernier, après une période de faible activité économique, que le pays faisait face à une « urgence » économique.¹⁴⁹ Jusqu'où le gouvernement et la Banque d'Écosse seraient prêts à aller si cette « crise » était effectivement grave et prolongée, il est incertain.

Alors que les Canadiens peinent financièrement, il n'est pas clair à quel point les conditions devraient être pires pour qu'ils acceptent les arguments des politiciens selon lesquels une CBDC est nécessaire pour répondre à ces préoccupations. Bien que la plupart des Canadiens s'opposent à la CBDC pour l'instant, les responsables publics pourraient tenter de convaincre les Canadiens qu'une CBDC est nécessaire.

Face à une urgence réelle ou fabriquée, manipuler le public pour qu'il adopte les MNBC est une option. Tirer parti d'une crise pour mettre en œuvre les MNBC pourrait se faire en offrant des subventions et des programmes de relance économique « de niveau pandémique » pour aider les Canadiens et les entreprises à traverser les difficultés financières — et stipuler que l'aide financière ne serait disponible que sous forme de MNBC.

Pour accélérer la transition vers les SCNB,¹⁵⁰ les gouvernements pourraient aussi encourager une adoption accrue en en faisant la méthode exclusive pour recevoir des prestations sociales telles que les pensions (CPP et OEA), l'assurance-emploi (EI), les crédits d'impôt ou les subventions, qui seraient tous disponibles uniquement pour les utilisateurs de la MNBC. Certains services en ligne pourraient être offerts exclusivement à ceux qui utilisent des MNBC,¹⁵¹ et les entreprises pourraient se voir offrir des incitatifs pour accepter le paiement uniquement via les MNBC. Par contre, les gouvernements pourraient décourager l'utilisation de l'argent liquide en limitant sa disponibilité, faisant pression même sur les individus réticents à passer à la CBDC. Même sans de telles méthodes coercitives, selon Sharon Polsky, experte canadienne en vie privée et présidente du Conseil de la vie privée et de l'accès du Canada, ainsi qu'ambassadrice de la vie privée par conception, « Faire en sorte que les gens utilisent l'identité numérique et la monnaie numérique pourrait ressembler à la reconnaissance faciale utilisée à l'aéroport, où ce n'est pas obligatoire, mais personne ne vous dit qu'il y a des options, alors les gens suivent. »¹⁵²

Commented [SP18]: Dans la note de bas de page 141, vous dites que les immigrants et les personnes avec une faible cote de crédit ne peuvent pas ouvrir de compte bancaire. Cela semble étrange : à moins que les choses n'aient beaucoup changé, les banques ne refusent pas d'ouvrir un compte bancaire, même si elles peuvent refuser d'accorder du crédit si la cote de crédit du titulaire du compte est suffisamment basse; et les immigrants doivent avoir un compte bancaire pour recevoir des subventions gouvernementales.

Commented [BK19R18]: Je l'ai un peu reformulé et cité une source.

¹⁴⁸ CBC Nouvelles, « La Banque du Canada réduit le taux d'intérêt à 2,75% alors que le pays fait face à une 'nouvelle crise' due aux tarifs douaniers », 12 mars 2025, <https://www.cbc.ca/news/business/bank-of-canada-march-12-2025-1.7481284>

¹⁴⁹ Global News, « La faible productivité est une 'urgence' économique », avertit la Banque du Canada », 26 mars 2024, <https://globalnews.ca/news/10384078/bank-of-canada-productivity-emergency/>

¹⁵⁰ Il faut noter qu'il est peu probable que l'argent liquide soit jamais complètement éliminé, comme l'ont démontré des pays comme la Suède, qui ont tenté de devenir complètement sans argent liquide. Cela s'explique par le fait qu'il y aura toujours des personnes qui dépendent de l'argent, comme les personnes âgées, les sans-abri, les personnes ayant de graves problèmes de santé mentale, ou celles qui ne peuvent pas ouvrir un compte bancaire faute de crédit ou qui ne peuvent pas se permettre la technologie numérique. (Source : The Conversation, *La Suède est une société presque sans argent comptant – voici comment cela affecte les personnes exclues*, 18 décembre 2024)

¹⁵¹ Sharon Polsky, « WizeUp Épisode 13 - Sharon Polsky - Identification numérique et monnaie », WizeUp, YouTube, 9 décembre 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=u84-Y21Ezm0>

¹⁵² Sharon Polsky, « Dangers potentiels d'une identité et d'une monnaie numériques mondiales | Sharon Polsky | Invité | Bridge City News », YouTube - 20 h 55, 20 septembre 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=9dpcirTS3gl>



Le Nigeria, où la CBDC *eNaira* a été mise en place,¹⁵³ est déjà un exemple de MNBC mises en place contre la volonté de la majorité de la population. Lorsque l'adoption a été lente – seulement à 0,5% – le gouvernement nigérian a commencé à offrir des incitatifs (comme des rabais sur les tarifs de taxi) aux utilisateurs de la CBDC.¹⁵⁴ Lorsque cela a échoué, ils ont redoublé d'efforts en restreignant l'accès à l'argent liquide lui-même.¹⁵⁵ Pour vous donner une idée, plus de 50% des Nigériens possèdent ou utilisent des cryptomonnaies, ce qui révèle qu'elles ne sont pas contre les monnaies numériques en tant que telles, mais spécifiquement contre une *monnaie numérique* de banque centrale.¹⁵⁶ Des Nigériens exaspérés sont descendus dans la rue en 2023 pour protester contre les pénuries d'argent, exigeant la restitution de l'argent liquide, en grande partie à cause de préoccupations liées à la vie privée et à d'autres libertés financières.¹⁵⁷

Les citoyens européens s'inquiètent également depuis longtemps d'une CBDC et ont fait des efforts pour empêcher sa mise en œuvre, en utilisant des pétitions, des pancartes et d'autres formes de protestation.^{158, 159}

De même, les Canadiens doivent s'informer sur la question afin d'être efficaces pour contester l'imposition des MNBC et s'assurer que leurs droits et libertés ne soient pas bafoués. Les gouvernements canadiens et les institutions publiques comme la Banque du Canada existent pour servir les citoyens, et non l'inverse.

¹⁵³ Cointelegraph, « Le CBDC eNaira du Nigeria... »

¹⁵⁴ Institut Cato, « Le rejet par les Nigériens de leur CBDC est un avertissement pour d'autres pays », 3 mars 2023
<https://www.cato.org/commentary/nigerians-rejection-their-cbdc-cautionary-tale-other-countries>

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ Nicholas Anthony, « Le rejet des Nigériens de leur CBDC est un avertissement pour d'autres pays », Cato Institute, 6 mars 2023,
<https://www.cato.org/commentary/nigerians-rejection-their-cbdc-cautionary-tale-other-countries>

¹⁵⁸ Financial Times, « Le véritable scandale de la monnaie numérique des banques centrales », consulté le 10 janvier 2025
<https://www.ft.com/content/7ad33055-2618-4a43-97c3-a1ed6bbc0e2e>

¹⁵⁹ Financial Times, « Les régimes de monnaie numérique des banques centrales font face à une réaction publique », consulté le 10 janvier 2025
<https://www.ft.com/content/e0b7f134-c935-4cd6-bf27-460c37db1512>

Que peut-on faire pour répondre à ces préoccupations?

Les gouvernements et institutions publiques comme la Banque du Canada existent pour servir les Canadiens, dont plusieurs ne comprennent pas clairement le rôle et la raison d'être de ces institutions, ni comment leur travail affecte la vie privée ou les libertés fondamentales des individus. Dans un pays où la reddition de comptes est une pierre angulaire de la démocratie, les Canadiens sont souvent stupéfaits de réaliser à quel point de nombreuses institutions publiques sont opaques, mais ils ne savent pas comment provoquer des changements pour accroître la reddition de comptes ou influencer les politiques publiques afin de s'assurer que ce que les Canadiens souhaitent soit mis en œuvre, et ce qu'ils ne veulent pas ne le soit pas.

Utilisez de l'argent liquide et devenez actif

L'élément le plus fondamental pour protéger de l'argent est de l'utiliser régulièrement. Les expériences du Nigeria¹⁶⁰, de la Nouvelle-Zélande¹⁶¹ et de l'Australie¹⁶² en sont des exemples prudents. À mesure que de plus en plus de gens utilisaient des formes de paiement numériques, les banques ont réduit la disponibilité de l'argent liquide : en Australie, 926 guichets automatiques et 230 succursales¹⁶³ locales ont fermé en un an, et la Macquarie Bank,¹⁶⁴ l'une des plus grandes institutions financières du pays, a déjà complètement supprimé les services de comptant et de chèques.

L'utilisation de l'argent liquide soutient aussi l'économie locale, car les paiements effectués en espèces garantissent au commerçant de conserver la totalité du montant, sans avoir à perdre une part importante en frais de traitement de carte¹⁶⁵ de crédit, frais de transaction, frais d'interchange, frais d'évaluation et autres frais que les commerçants doivent payer.

En plus d'utiliser de l'argent, les Canadiens peuvent participer à l'élaboration de politiques appropriées en rédigeant des pétitions parlementaires et en recrutant des députés motivants pour parrainer ces pétitions; signer des pétitions parlementaires (en gardant à l'esprit que les politiciens n'ont aucune obligation de prêter attention aux autres pétitions en ligne); appelant et envoyant des

¹⁶⁰ The Guardian, « CBN inflige une amende de 1,35 milliard de nairas à neuf banques pour ne pas avoir distribué de l'argent comptant via les guichets automatiques », 15 janvier 2025 <https://guardian.ng/news/cbn-fines-nine-banks-n1-35b-for-not-dispensing-cash-via-atms/>

¹⁶¹ Techspot, « La banque cesse de traiter l'argent liquide dans certaines succursales alors que de plus en plus de gens passent au numérique », 23 avril 2023 <https://www.techspot.com/news/98185-bank-stops-cash-withdrawals-branches-more-people-go.html>

¹⁶² News.com.au, « Les quatre grands de l'Australie révèlent leurs plans après que la grande banque a détruit de l'argent », 15 septembre 2023 <https://www.news.com.au/finance/business/banking/australias-big-four-reveal-plans-after-major-bank-scraps-cash/news-story/50c16292a8abad230b4147b058b4a460>

¹⁶³ NineNews, « L'argent liquide n'est peut-être plus roi, mais voici pourquoi il semble destiné à rester », 3 janvier 2025 <https://www.9news.com.au/finance/cashless-society-cash-is-no-longer-king-but-past-year-has-proved-it-could-be-here-to-stay/1077a426-ca2f-4c5e-8ccf-fc9d7fc5ccbf>

¹⁶⁴ News.com.au, « Les quatre grands de l'Australie révèlent leurs plans après que la grande banque a détruit de l'argent », 15 septembre 2023 <https://www.news.com.au/finance/business/banking/australias-big-four-reveal-plans-after-major-bank-scraps-cash/news-story/50c16292a8abad230b4147b058b4a460>

¹⁶⁵ DirectPayNet, « Frais moyens pour le traitement des cartes de crédit en 2025 », 10 janvier 2025 <https://directpaynet.com/average-fees-for-credit-card-processing/>



courriels aux députés; se présenter à des fonctions électives; et de s'impliquer dans les processus politiques et législatifs.

S'impliquer dans le processus législatif et communiquer avec les représentants élus à tous les niveaux de gouvernement est essentiel pour protéger les droits et libertés fondamentaux, tels que la vie privée et l'anonymat offerts par l'argent comptant. De rares efforts ont été faits par les parlementaires pour protéger l'utilisation de l'argent liquide et pour protéger les Canadiens contre les menaces de la CBDC. Par exemple, en juin 2024, Ted Falk, député conservateur de Provencher, Manitoba, a présenté le projet de loi C-400¹⁶⁶ au Parlement, visant à « établir un cadre pour l'accès continu et l'utilisation de l'argent comptant au Canada ». Cet effort était un bon point de départ pour protéger l'argent liquide comme forme de paiement, mais le projet de loi n'a pas dépassé sa présentation à la Chambre des communes.

L'engagement citoyen lors des prochaines sessions parlementaires est essentiel pour convaincre les députés que les Canadiens soutiennent les politiciens qui soutiennent l'argent. Communiquer avec les représentants élus est aussi essentiel pour s'assurer qu'ils comprennent que les Canadiens veulent des mesures politiques solides pour protéger leur droit d'utiliser l'argent comptant, pour empêcher la mise en œuvre coercitive de toute forme de monnaie numérique et, par conséquent, pour protéger les droits et libertés à la vie privée des individus.

Une citoyenneté activement engagée est aussi essentielle pour atténuer l'effet des campagnes marketing sophistiquées lancées par des responsables publics pour convaincre les Canadiens qu'une CBDC est une bonne idée. L'impact des électeurs qui s'engagent dans un dialogue constructif avec leurs représentants élus (et avec les candidats en lice) est un élément fondamental de l'engagement civique, et crucial pour se prémunir contre des programmes qui porteraient atteinte à leurs libertés. Une éducation continue est nécessaire pour protéger *les droits et libertés garantis par la Charte* des Canadiens et garantir que les politiques publiques s'alignent sur les besoins légitimes des individus en matière de vie privée, de sécurité, d'autonomie et d'accès égal à la participation économique.

Si une CBDC est mise en place à un moment donné dans le futur, les Canadiens pourront aussi utiliser ces méthodes pour s'assurer qu'une CBDC ne remplacera pas l'argent comptant, et qu'elle soit structurée de manière à protéger leurs droits et libertés.

¹⁶⁶ [Projet de loi d'initiative parlementaire C-400 \(44-1\) - Première lecture - Cadre sur la Loi sur l'accès et l'utilisation de la trésorerie - Parlement du Canada](https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/bill/C-400/first-reading) Chambre des communes du Canada, « *Projet de loi d'initiative parlementaire C-400 (44-1) - Première lecture - Loi sur l'accès et l'utilisation de l'argent comptant* », 13 juin 2024, <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/bill/C-400/first-reading>

Recommandations politiques

Voici quelques premières étapes importantes que le Justice Centre recommande aux décideurs politiques. Il convient de noter qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de mesures politiques nécessaires pour protéger adéquatement les droits et libertés des Canadiens. Le gouvernement canadien devrait consulter activement d'autres parties prenantes, des organisations de défense des droits civiques et des experts en finances et en vie privée sur la manière de protéger les Canadiens contre les menaces d'une CBDC canadienne.

Loi sur la protection de l'argent liquide

1. Imposer une acceptation généralisée de l'argent liquide
 - Adopter une loi stipulant que payer en argent comptant est un droit à ne pas être miné par le gouvernement, l'industrie, la banque ou les entités commerciales.
 - Adopter une loi exigeant que tous les bureaux et services gouvernementaux acceptent l'argent comptant.
 - Adopter une loi exigeant que toutes les entreprises acceptent l'argent comptant, avec des exceptions limitées (par exemple, opérations uniquement en ligne), et faire respecter la conformité.
 - Adopter une législation obligeant les banques commerciales et de détail à s'assurer qu'il y ait suffisamment d'argent physique disponible pour leurs clients en tout temps.
2. Interdire l'utilisation exclusive de la monnaie numérique à des fins gouvernementales
 - Adoptez une législation empêchant les gouvernements de distribuer des prestations sociales (par exemple, pensions, assurance-emploi, prestations, subventions, etc.) uniquement sous forme numérique, et assurez-vous qu'une option en espèces ou par chèque soit toujours disponible.
3. Nommer un comité d'accès aux espèces¹⁶⁷
 - Donnez à ce comité — composé d'experts indépendants en vie privée et financière, ainsi que de représentants d'organisations de défense des droits civiques qui ne sont affiliés ni financés par le gouvernement ou l'industrie — un mandat clair pour enquêter sur les actions nécessaires afin de préserver l'accès, l'utilisation et l'acceptation de l'argent liquide par les Canadiens, et proposer des protections législatives à cette fin.

Des recommandations supplémentaires (si une CBDC est mise en place)

4. Interdire les restrictions programmables sur la CBDC
 - Adoptez une législation interdisant les capacités de « contrats intelligents » et d'autres contrôles qui pourraient restreindre la façon dont les fonds de la CBDC sont dépensés, distribués ou transférés.

¹⁶⁷ Aftab Ahmed, « L'argument en faveur de la protection législative de l'argent liquide », Policy Options, 25 septembre 2023, <https://policyoptions.irpp.org/magazines/september-2023/keep-cash-in-circulation/>



- Adopter une législation interdisant la distribution, la disponibilité, la confiscation ou l'annulation des MNBC sur la base de données acquises ou jumelées avec celles provenant d'autres plateformes, services ou sources (y compris les dossiers d'assurance et d'assurance maladie, les pièces d'identité numériques, les détails biométriques et génétiques, les informations sur le logement, les relevés de cartes de crédit et bancaires, les informations sur la localisation, les relevés d'achats au détail, les informations des courtiers en données, et des associations ou conduite personnelles).

5. Préserver la vie privée des utilisateurs

- Adopter une législation limitant la collecte de données de transactions par les intermédiaires avec une CBDC, et restreindre l'accès aux données uniquement à ce qui est nécessaire pour la prévention de la fraude et l'enquête légale sur des activités criminelles réelles (non potentielles ou possibles).
- Adopter une législation interdisant à la Banque du Canada ainsi qu'aux gouvernements fédéral et provinciaux (et à tout tiers en leur nom) d'accéder ou d'obtenir des données sur la façon, le moment et le lieu où les Canadiens dépensent, épargnent, investissent et font don de leur argent. De telles lois devraient garantir que cette restriction est conçue (c'est-à-dire que les détails ne peuvent pas être accessibles simplement en « dévoilant » des données cachées par défaut ou en modifiant le code en arrière-plan).

6. Maintenir la prise en charge des transactions hors ligne

- Adopter une loi exigeant des alternatives de paiement hors ligne à la CBDC, afin d'assurer que l'accès aux systèmes bancaires et de paiement soit toujours disponible dans les régions rurales et éloignées, lors des pannes d'Internet ou de courant, ainsi que pour ceux qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas utiliser le paiement ou la banque numérique.

Conclusion

Les Canadiens accordent une grande importance à leurs *droits et libertés garantis par la Charte*, et reconnaissent que les MNBC émergentes représentent une menace. Au milieu des préoccupations croissantes déjà présentes dans notre système bancaire numérique actuel, les Canadiens ne veulent pas être poussés davantage dans le monde numérique, que ce soit par leurs gouvernements, leurs banques centrales ou les acteurs de l'industrie. Les Canadiens font confiance à l'argent liquide et en apprécient les avantages, dont certains qu'aucune monnaie numérique ne peut reproduire. La grande majorité des Canadiens ne voit tout simplement aucune raison convaincante à la monnaie numérique de la Banque centrale, qui représente des menaces importantes que le gouvernement et ceux qui bénéficieraient de l'imposition des MNBC semblent soit minimiser, soit ne pas reconnaître.

Les faiblesses du système numérique actuel du Canada, qui pourraient être résolues par les MNBC devraient plutôt être abordées dans le cadre actuel, plutôt qu'en introduisant une nouvelle technologie qui partage les mêmes vulnérabilités technologiques et nuit aux individus ainsi qu'à leurs droits et libertés fondamentaux. Les défis rencontrés par d'autres pays avec leurs MNBC indiquent clairement qu'elles ne sont pas prêtes à être mises en œuvre à grande échelle; et le fait

que les MNBC soient adoptées ailleurs n'est pas une raison légitime ni une justification suffisante pour que le Canada fasse de même. L'innovation et l'ingéniosité sont importantes, mais elles ne devraient pas se faire au détriment des libertés fondamentales des Canadiens.

Les nombreuses lacunes et conséquences négatives des MNBC détaillées dans ce rapport ne laissent aucun doute que, tout d'abord, bon nombre des avantages supposés invoqués comme raisons d'adoption d'une CBDC ne s'appliquent même pas au Canada. Par exemple, bien que *l'inclusivité* ou *l'accès bancaire* soient souvent cités, le Canada possède déjà l'un des systèmes financiers les plus inclusifs au monde. Quant à la *résilience*, aucune monnaie numérique ne pourrait jamais rivaliser avec la fiabilité de l'argent liquide.

De plus, ce rapport révèle que la capacité de programmer les MNBC avec des fonctions de suivi en fait une menace sérieuse pour la vie privée, l'autonomie et la liberté financière des Canadiens, car elle permettrait une surveillance et un contrôle généralisés de la population. Même si la programmabilité n'était pas incluse au départ, la fonctionnalité pouvait facilement être ajoutée plus tard. Les MNBC pourraient aussi menacer l'accès des Canadiens à la participation économique, car de nombreux enfants, personnes âgées, sans-abri et personnes technologiquement illettrées seraient exclues du système financier. Les MNBC introduisent aussi de nouvelles préoccupations en matière de sécurité, menaçant davantage les données et la sécurité financière des Canadiens. Enfin, le contrôle accru des gouvernements sur l'argent, permettant à leurs transactions financières de se faire directement à la Banque d'Argent, soulève d'importantes inquiétudes quant à la transparence et à la reddition de comptes concernant les dépenses publiques et leur capacité à créer une source inépuisable de monnaie pour les financer.

En conclusion, bien que les CBDC soient commercialisées comme inoffensives, bénéfiques, pratiques et même considérées comme nécessaires, la réalité donne un tableau bien différent. La monnaie numérique contrôlée centralisé présente le risque bien réel que la vie privée, la sécurité, l'autonomie et l'accès à la participation économique des Canadiens soient restreints selon les caprices des bureaucrates et du gouvernement en place; ainsi, les Canadiens doivent s'informer sur les implications potentielles des MNBC et résister aux efforts des décideurs qui poursuivent sans esprit critique cette nouvelle technologie intrusive.

Commented [SP20]: Dire que Starlink est déjà disponible (en mettant de côté la menace de Doug Ford d'annuler le contrat Starlink à cause de menaces de tarifs américains) contredit l'argument selon lequel les MNBC pourraient ne pas être disponibles dans les zones rurales.



Annexe A : Vie privée dans les MNBC - l'aspect technique

Les banques centrales explorent diverses possibilités de conception qui pourraient, en théorie, offrir aux utilisateurs un certain degré de confidentialité, bien que les banques centrales n'aient pas précisé quel degré de confidentialité elles poursuivent. Il est donc important d'être conscient des possibilités de conception qui sont explorées.

Des MNBC entièrement anonymes sont possibles, mais les banques centrales ont déclaré qu'elles éviteraient ce type de MNBC en raison des exigences réglementaires de connaissance de son client (KYC) et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CTF). Ainsi, les CBDC doivent équilibrer la confidentialité avec ces protocoles; Un facteur critique est de savoir qui gère ces protocoles.

Système à un seul niveau

Les questions les plus importantes concernant la vie privée dans différents modèles de CBDC sont comment et où les comptes utilisateurs et les données de transactions sont enregistrées et gérées, par qui, et qui a accès aux données. Par exemple, un facteur critique est de savoir si la MNBC fonctionne selon un *système à un seul niveau* ou si elle intègre des institutions intermédiaires (c'est-à-dire des banques traditionnelles), dans un système décentralisé à *deux* vitesses avec une CBDC hybride *ou* entièrement intermédiaire.

Avec une **CBDC directe** sous un système à un seul niveau, tous les comptes et les données de transactions seraient enregistrés et validés sur un registre central géré par la banque centrale.¹⁶⁸ Cette structure permettrait à la banque centrale d'accéder à toutes les données de comptes clients et de transactions.¹⁶⁹ En d'autres mots, la Banque du Canada et nos gouvernements sauraient tout sur comment, quand et où les Canadiens dépensent, épargnent, investissent et donnent leur argent. Les gouvernements sauraient aussi beaucoup de choses sur la localisation, les voyages, les habitudes, les préférences et les préférences de chaque Canadien. Ainsi, *les CBDC directes à un seul niveau* seraient les modèles les plus intrusifs et problématiques pour la vie privée parmi tous les modèles de CBDC.

Dans quelle mesure la banque centrale traiterait directement les données personnelles par l'intégration des utilisateurs et la réalisation de vérifications réglementaires — plutôt que de déléguer ces responsabilités aux banques commerciales comme c'est le cas dans le système bancaire canadien actuel — dépendrait en grande partie du fait que la CBDC directe soit *basée sur un compte* ou *sur un jeton*.¹⁷⁰ Avec les MNBC basées sur des comptes, les utilisateurs détiennent

¹⁶⁸ Banque du Canada, « Titre d'une CBDC »,

¹⁶⁹ Jonathan Chiu, Cyril Monnet, « Création d'argent public et privé pour des registres distribués... »

¹⁷⁰ Il y a beaucoup de discussions sur les différences entre ces deux-là, et sur la façon dont les CBDC basées sur des comptes suivent tout sauf que les jetons ne le font pas. La réalité est qu'il n'existe pas de distinction claire entre les deux, et les deux peuvent avoir des niveaux variables de protection de la vie privée intégrée. De plus, les MNBC directes et hybrides/intermédiaires pouvaient fonctionner sur des modèles basés sur des comptes ou des jetons. (Source : Raphaël Auer et Rainer Böhm, « Monnaie numérique de la banque centrale... »)

Ils offrent cependant différentes fonctionnalités. Par exemple, les MNBC basées sur des jetons offrent plus de fonctionnalités potentielles, comme des fonctionnalités hors ligne et de l'argent programmable.

des comptes directement auprès de la banque centrale, qui valide les transactions en identifiant le titulaire du compte.¹⁷¹ Ici, la banque centrale assumerait les mêmes responsabilités que les banques commerciales et traditionnelles aujourd'hui : intégrer les utilisateurs, effectuer des vérifications de connaissance du client (KYC), distribuer directement la CBDC, valider les transactions et appliquer les protocoles de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CTF).¹⁷² Les services à la clientèle augmenteraient les responsabilités des banques centrales — ainsi que leur capacité à scruter la vie de chacun, à faire des suppositions sur les individus en se basant sur des données bancaires et autres — et rendrait les banques traditionnelles largement sans importance. En raison de préoccupations légitimes en matière de vie privée et des énormes défis opérationnels liés à la mise en œuvre d'une telle CBDC – qui éliminerait effectivement les banques traditionnelles – peu de banques centrales explorent ce modèle.

Sinon, avec les *CBDC directes basées sur des jetons*, les utilisateurs devraient disposer d'appareils capables d'utiliser des portefeuilles électroniques-, où des jetons individuels seraient détenus; et les transactions seraient validées en identifiant la signature numérique de chaque jeton sur le registre central.¹⁷³ Ce modèle permettrait aux banques centrales d'utiliser un registre distribué partagé auquel les intermédiaires (par exemple, les banques traditionnelles) pourraient avoir accès, et permettrait ainsi à la BoC de déléguer l'intégration des utilisateurs,¹⁷⁴ la distribution et toutes les autres responsabilités de service à la clientèle aux banques commerciales. Cependant, les transactions seraient toujours enregistrées sur ce grand livre central auquel la BoC aurait accès, permettant à la BoC d'accéder à toutes les données de comptes et transactions de détail.¹⁷⁵

Des mécanismes de préservation de la vie privée, tels que les outils d'amélioration de la vie privée (PET), pourraient cacher les données des utilisateurs *par défaut*. Une revue complète de la littérature sur les implications de la CBDC pour la vie privée identifie la grande variété d'ET qui ont été explorées.¹⁷⁶ Le rapport conclut que les MNBC qui s'appuient par défaut sur *la vie privée* en utilisant des PET ne sont pas aussi fiables que celles qui sont *privées par conception* utilisant des modèles à deux vitesses de CBDC, qui stockent séparément les données de détail chez des intermédiaires sans que les banques centrales puissent y accéder.¹⁷⁷ Quoi qu'il en soit, avec une MNBC directe, la Banque du Canada aurait la supervision ultime des MNBC et la capacité de supprimer à volonté les dispositifs de protection de la vie privée. Par exemple, la BoC a indiqué que les données pourraient être « pseudo-anonymisées » par défaut afin de valider les transactions

¹⁷¹ Raphael Auer et Rainer Böhme, « La technologie de la monnaie numérique des banques centrales de détail », Banque des règlements internationaux (BRI), mars 2020, https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt2003j.pdf

¹⁷² Ibid. et Martin Miernicki, « Espèces, comptes et monnaies numériques des banques centrales :... »

¹⁷³ Raphael Auer et Rainer Böhme, « La technologie du numérique des banques centrales de détail... » — p. 94

¹⁷⁴ Raphael Auer et Rainer Böhme, « La monnaie numérique de la banque centrale... »

& Banque du Canada, « Titre d'une CBDC »,

¹⁷⁵ Martin Miernicki, « Espèces, comptes et monnaies numériques des banques centrales :... » — p. 92

¹⁷⁶ Guneet Kaur, « Implications sur la vie privée des monnaies numériques des banques centrales (MNBC) : une revue systématique de la littérature », EDPACS, 15 juillet 2024, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/07366981.2024.2376794#abstract>

¹⁷⁷ Ibid.



sans nécessairement voir toutes les données associées à chaque transaction.¹⁷⁸ Protéger les données personnelles et transactionnelles de cette façon dépendrait de la BoC qui dissimule les données; pourtant, la BoC pourrait discrètement « dévoiler » les données à tout moment — et l'incertitude renforce encore le scepticisme des Canadiens quant à la confiance que leurs renseignements personnels et transactionnels seraient confidentiels et non utilisés contre eux pour soutenir des objectifs gouvernementaux ou idéologiques.

En résumé, les *CBDC directes à un seul niveau*, peu importe leur conception ou leur implémentation spécifique (c'est-à-dire basées sur un compte ou un jeton-), peuvent, par leur conception même, ne pas garantir la confidentialité de l'utilisateur. Même si des efforts étaient faits pour minimiser l'exposition par défaut des données granulaires de comptes et de transactions, en utilisant une combinaison de PET, la Banque d'Affaires aurait toujours la supervision ultime et la capacité de supprimer ces fonctionnalités qui masquent les données, lui permettant d'accéder à toutes les données de comptes utilisateurs et de transactions à volonté.

Système à deux vitesses

Dans un système décentralisé à *deux niveaux*, une CBDC est distribuée et gérée par les banques traditionnelles, qui fournissent tous les services à la clientèle et enregistrent et gèrent toutes les données de comptes de détail et de transactions. Dans ce système, les banques centrales ne stockeraient aucune transaction de détail sur leur grand livre central, mais utiliseraient plutôt des techniques cryptographiques, des canaux privés et un système de registre à plusieurs niveaux où les soldes des comptes de détail et les données de transactions pourraient être partitionnés en registres distincts chez les intermédiaires afin de maintenir la confidentialité des clients.¹⁷⁹ Cependant, même si les transactions au détail ne sont pas enregistrées, les banques centrales pourraient tout de même enregistrer certaines informations comme les soldes des comptes de détail, selon qu'il s'agisse d'une CBDC hybride ou d'une CBDC intermédiaire. La Banque des règlements internationaux (BRI) explique à quoi pourraient ressembler ces deux modèles.¹⁸⁰

Avec une **CBDC hybride**, les données de compte de détail et de transactions seraient gérées par des intermédiaires. La BoC ne pourrait pas accéder ni enregistrer les données de transaction, mais enregistrerait tout de même périodiquement (c'est-à-dire à chaque heure) les soldes des comptes de détail.¹⁸¹ Cela limiterait la capacité de la BoC à consulter des données détaillées sur les achats (par exemple, qui a acheté quoi, auprès de qui, quand et pour combien), mais garder cette copie de sauvegarde des soldes de détail donnerait à la BoC un aperçu de la somme d'argent que les individus détiennent dans leurs comptes.¹⁸² En ce qui concerne les règlements de transferts interbancaires, ce modèle faciliterait la garantie des soldes par la BoC en cas d'insolvabilité d'une

¹⁷⁸ Banque du Canada, « Titre d'une CBDC »,

¹⁷⁹ Banque du Canada, « Titre d'une CBDC »,

¹⁸⁰ Raphael Auer et Rainer Böhm, « La monnaie numérique de la banque centrale... »

¹⁸¹ Ibid.

¹⁸² Ibid.

banque commerciale,¹⁸³ mais ce modèle ne promet guère le type de vie privée que les Canadiens ont indiqué vouloir.

Avec une **MNBC entièrement** intermédiée, en revanche, la BoC n'enregistrerait ni ne stockerait aucune donnée de détail dans son registre central, mais seulement les détails des transactions de gros entre banques.¹⁸⁴ Ce design représente le modèle le plus respectueux de la vie privée, assurant possiblement la confidentialité à un degré similaire à celui du système bancaire numérique actuel. Bien que non anonymes, les CBDC entièrement intermédiaires pouvaient cacher toutes les données des utilisateurs à la BoC *par conception*; Mais puisque les données des utilisateurs seraient toujours accessibles par les banques traditionnelles, à l'instar du système bancaire numérique en ligne actuel, le niveau de confidentialité dépendrait de l'engagement envers la vie privée des banques traditionnelles.

Les MNBC entièrement intermédiées posent aussi des défis pour les banques centrales, qui n'auraient aucun moyen de valider les réclamations faites par les banques de détail et commerciales pour les transferts interbancaires ou en cas d'insolvabilité, ce qui obligerait à soutenir les avoirs des utilisateurs sans preuve.¹⁸⁵ Les banques centrales devraient s'appuyer entièrement sur l'intégrité et les archives conservées par ces banques traditionnelles, ce qui suscite diverses préoccupations chez celles-ci, notamment le risque de fraude et de mauvaise gestion.¹⁸⁶ L'incapacité à vérifier les transactions interbancaires pourrait aussi être exploitée pour faciliter le blanchiment d'argent, contredisant ainsi l'une des principales raisons avancées pour l'introduction et l'adoption des MNBC. Ainsi, ce design comporte de nombreux problèmes technologiques complexes qui n'ont pas encore été résolus.¹⁸⁷

Bien que les gouvernements et les banques centrales promettent la confidentialité, il reste incertain s'ils choisiraient une CBDC entièrement privée et intermédiaire ou pourquoi ils le voudraient. Cela amène les Canadiens à se demander si leur vie privée sera respectée ou si leurs renseignements personnels et leurs données de transactions seront capturés, analysés et utilisés de façons qu'ils ne voudraient ni ne s'attendraient.

Il convient de noter qu'à l'autre extrémité du spectre par rapport à une *CBDC directe*, un modèle *indirect* ou « synthétique » de CBDC a été exploré. C'est une alternative aux CBDC au détail et on considère parfois qu'il ne s'agit pas du tout d'une CBDC. Selon ce modèle, les banques commerciales émettent leur propre monnaie numérique, et l'argent des utilisateurs serait une

¹⁸³ Ibid.

¹⁸⁴ Ibid.

¹⁸⁵ Ibid.

¹⁸⁶ Les banques centrales explorent également comment elles pourraient permettre aux MNBC basées sur des jetons pour des transactions anonymisées pour les transactions de faible valeur. Par exemple, la Banque centrale européenne explore également comment elle pourrait offrir un degré de confidentialité plus élevé pour les transactions de faible valeur, où les vérifications KYC sont effectuées lors de l'intégration, mais où les transactions demeurent très privées, potentiellement même inconnues des intermédiaires et des banques centrales pour les transactions hors ligne de faible valeur. (Source : Banque centrale européenne (BCE), « *Progrès sur la phase d'investigation d'un euro numérique* », consulté le 15 janvier 2025, https://www.ecb.europa.eu/euro/digital_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb_degov220929_en.pdf) Il reste cependant incertain dans quelle mesure cela est possible, ni même si c'est une démarche réaliste pour les banques centrales, puisqu'elles bénéficient de l'enregistrement de toutes les transactions.

¹⁸⁷ Raphael Auer et Rainer Böhm, « La monnaie numérique de la banque centrale : la quête... »

réclamation sur les intermédiaires et non sur la banque centrale.¹⁸⁸ Les banques pourraient émettre leur propre stablecoin, indexé sur la monnaie de la banque centrale, ou utiliser des dépôts tokenisés (c'est-à-dire des avoirs de comptes utilisateurs), entièrement garantis par des réserves bancaires traditionnelles à la banque centrale.¹⁸⁹ Comme il s'agirait d'une monnaie de détail entièrement distincte, comme les autres stablecoins, les banques centrales n'auraient pas accès aux données des utilisateurs.¹⁹⁰ Cependant, ce modèle n'est pas populaire, car il soulève plusieurs préoccupations, notamment le fait que les banques centrales doivent garantir entièrement des comptes dont elles n'ont aucune trace en cas d'insolvabilité d'une banque commerciale,¹⁹¹ et la complexité beaucoup plus grande des transactions de détail entre clients utilisant différentes banques.¹⁹² En fin de compte, même si ce modèle garantit le plus la vie privée, son adoption est peu probable.

Le graphique ci-dessous, créé par la Banque des règlements internationaux, offre une répartition visuelle des différents types de MNBC.

¹⁸⁸ Raphael Auer, Giulio Cornelli et Jon Frost, « L'essor des monnaies numériques de la banque centrale : moteurs, approches et technologies », Banque des règlements internationaux (BIS), août 2020, <https://www.bis.org/publ/work880.pdf>

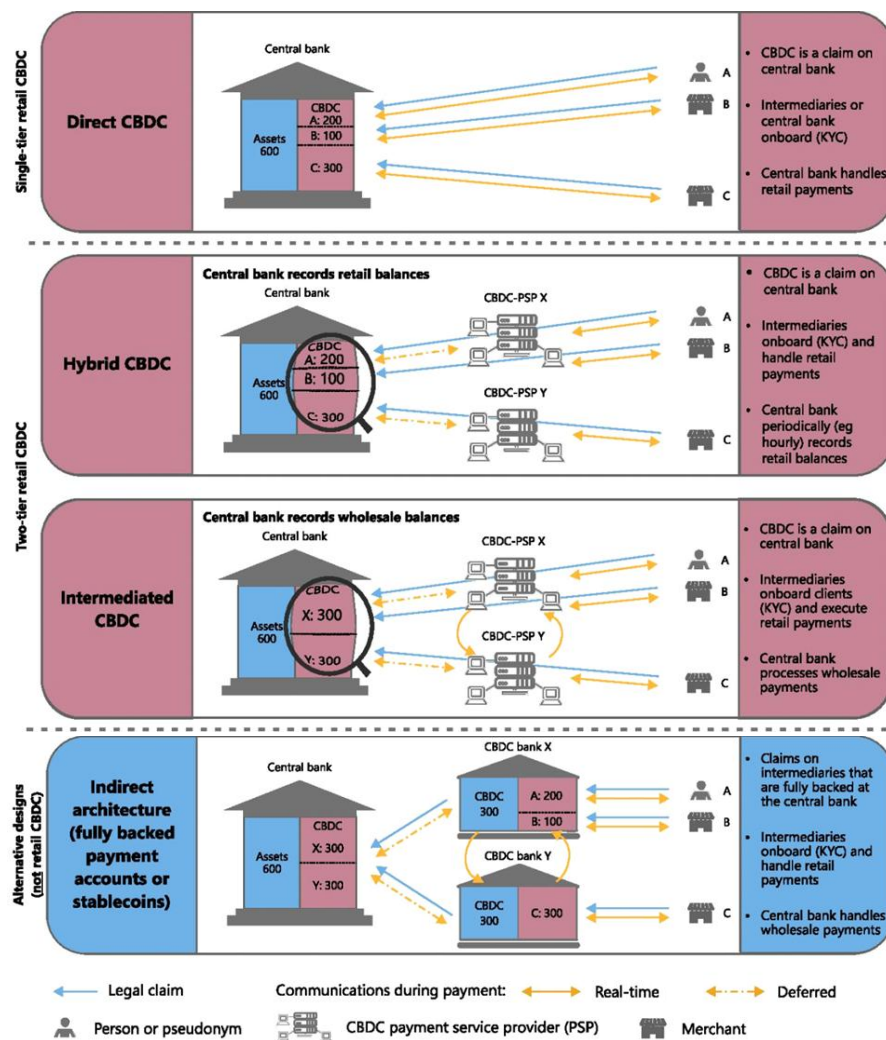
¹⁸⁹ Rodney Garratt et Hyun Song Shin, « Stablecoins versus dépôts tokenisés : implications pour la monotonie de la monnaie », Banque des règlements internationaux (BRI), 11 avril 2023, <https://www.bis.org/publ/bisbull73.pdf>

¹⁹⁰ Raphael Auer et Rainer Böhm, « La monnaie numérique de la banque centrale : la quête... »

¹⁹¹ Ibid.

¹⁹² Rodney Garratt et Hyun Song Shin, « Stablecoins versus dépôts tokenisés... »

Architectures CBDC de détail et alternatives entièrement soutenues¹⁹³



In the "Direct CBDC" model (top panel), the CBDC is a direct claim on the central bank, which also handles all payments in real time and thus keeps a record of all retail holdings. Hybrid CBDC architectures incorporate a two-tier structure with direct claims on the central bank while real-time payments are handled by intermediaries. Several variants of the hybrid architecture can be envisioned. The central bank could either retain a copy of all retail CBDC holdings (second panel), or only run a wholesale ledger (third panel). In the indirect architecture (bottom panel), a CBDC is issued and redeemed only by the central bank, but this is done indirectly to intermediaries. Intermediaries, in turn, issue a claim to consumers. The intermediary is required to fully back each claim with a CBDC holding at the central bank. The central bank operates the wholesale payment system only.

Sources: elaboration based on R Auer and R Böhme, "The technology of retail central bank digital currency", *BIS Quarterly Review*, March 2020, pp 85–100.

¹⁹³ Raphael Auer et Rainer Böhme, « La monnaie numérique de la banque centrale : la quête... »



Bibliographie

- À propos des finances, « *Avantages de l'argent liquide : 17 raisons d'utiliser la monnaie physique* », consulté le 8 janvier 2025 <https://aboutfinancials.com/advantages-of-cash/>
- Aftab Ahmed, « *L'argument en faveur de la protection législative de l'argent liquide* », Policy Options, 25 septembre 2023, <https://policyoptions.irpp.org/magazines/september-2023/keep-cash-in-circulation/>
- Atlantic Council, « *Central Bank Digital Currency Tracker* », consulté le 10 janvier 2025 <https://www.atlanticcouncil.org/cbdctracker/>
- Atlantic Council, « Les bases de la CBDC », 25 avril 2024 <https://www.atlanticcouncil.org/blogs/econographics/the-basics-of-central-bank-digital-currency-cbdc/>
- Banque des règlements internationaux, « Les monnaies numériques des banques centrales : perspectives politiques en cours », 25 mai 2023, <https://www.bis.org/publ/othp65.htm>
- Banque des règlements internationaux, « Les monnaies numériques et l'âme de l'argent », 18 janvier 2022 <https://www.bis.org/speeches/sp220118.htm>
- Banque du Canada, « *Une monnaie numérique de banque centrale pour les paiements hors ligne* », février 2023 <https://www.bankofcanada.ca/2023/02/staff-analytical-note-2023-2/>
- Banque du Canada, « *Un dollar canadien numérique : ce que nous avons entendu 2020 — 23 et la suite* », novembre 2023, <https://www.bankofcanada.ca/digitaldollar/a-digital-canadian-dollar-what-we-heard-2020-23-and-what-comes-next/>
- Banque du Canada, « *Planification de contingence pour une monnaie numérique de banque centrale* », 25 février 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/02/contingency-planning-central-bank-digital-currency/>
- Banque du Canada, « *Rapport de consultation publique du dollar canadien numérique* », novembre 2023 <https://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2023/11/Forum-Research-Digital-Canadian-Dollar-Consultation-Report.pdf>
- Banque du Canada, « *Dollar canadien numérique* », consulté le 13 janvier 2025 <https://www.bankofcanada.ca/digitaldollar/>
- Banque du Canada, « *La vie privée dans la technologie de la CBDC* », juin 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/06/staff-analytical-note-2020-9/>
- Banque du Canada, « *Titre d'une CBDC* », juin 2020 <https://www.bankofcanada.ca/2020/06/staff-analytical-note-2020-11/>
- Banque d'Angleterre et Trésor de Sa Majesté : « *La livre numérique : une nouvelle forme de monnaie pour les ménages et les entreprises? Document de consultation* », février 2023 <https://www.bankofengland.co.uk/-/media/boe/files/paper/2023/the-digital-pound-consultation-working-paper.pdf?la=en&hash=5CC053D3820DCE2F40656E772D9105FA10C654EC>

Monnaie numérique », 3 février 2022 <https://www.federalreserve.gov/econres/notes/feds-notes/security-considerations-for-a-central-bank-digital-currency-20220203.html>

Bloomberg, « Une expérience caribéenne audacieuse en e-cash rencontre un obstacle majeur », consulté le 16 janvier 2025 <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-02-21/eastern-caribbean-dcash-outage-is-test-for-central-bank-digital-currencies?leadSource=uverify%20wall&sref=YMVUXTCK>

Business Insider, « Expliqué : système de crédit social chinois, punitions, récompenses - Business Insider », 28 novembre 2022, <https://www.businessinsider.com/china-social-credit-system-punishments-and-rewards-explained-2018-4>

Businesstech Weekly, « Sécurité vs vie privée vs anonymat : comprendre les différences », 14 avril 2022 <https://www.businesstechweekly.com/cybersecurity/data-security/security-privacy/>

Association des banquiers canadiens (ACB), « Examiner les caractéristiques de conception d'une CBDC canadienne », 30 août 2023 <https://briefings.cba.ca/article/examining-the-design-features-of-a-canadian-cbdc>

Association des banquiers canadiens (ACB), « Le secteur bancaire canadien par les chiffres », consulté le 12 janvier 2025 <https://cba.ca/article/fast-facts-the-canadian-banking-system>

Association des banquiers canadiens (CBA), « Document de position de la CBA examinant l'émission d'une monnaie numérique (CBDC) de la Banque centrale canadienne », 22 août 2022, <https://bankingquestions.cba.ca/article/examining-the-issuance-of-a-Canadian-CBDC>

Cash Matters, « La législation finlandaise soutient l'argent liquide », 5 juillet 2022 <https://www.cashmatters.org/blog/finnish-legislation-supports-cash>

Institut Cato, « Le rejet des Nigériens de leur CBDC est un avertissement pour d'autres pays », 3 mars 2023, <https://www.cato.org/commentary/nigerians-rejection-their-cbdc-cautionary-tale-other-countries>

CBC, « La plupart des comptes bancaires gelés en vertu de la Loi sur les urgences sont publiés, le comité entend », 22 février 2022, <https://www.cbc.ca/news/politics/emergency-bank-measures-finance-committee-1.6360769>.

Cointelegraph, « La CBDC eNaira du Nigeria : un aperçu », 13 mars 2024 <https://cointelegraph.com/learn/articles/nigeria-enaira-cbdc>

Crypto News, « Comment la cryptomonnaie stimule l'évolution à travers les industries », 3 décembre 2024, <https://cryptonews.net/editorial/guides/how-cryptocurrency-is-driving-evolution-across-industries/#:~:text=Cryptocurrency%20has%20become%20a%20transformative%20force%20across%20multiple,to%20rethink%20traditional%20systems%20and%20adopt%20innovative%20solutions.>

Ctech, « Les cyberattaques révèlent des failles dans les ambitions sans argent comptant », 1er décembre 2024 <https://www.calcalistech.com/ctechnews/article/nn0kotx6a>

Dow Jones, « Comprendre le processus de « connaître votre client » », consulté le 11 janvier 2025 <https://www.dowjones.com/professional/risk/glossary/know-your-customer/>



Edward Snowden, « *Edward Snowden : les MNBC sont des 'cryptomonnaies fascistes' qui pourraient 'anéantir sans problème' les économies* », décryptage, 10 octobre 2021
<https://decrypt.co/83124/edward-snowden-cbdcs-are-cryptofascist-currencies-that-could-casually-annihilate-savings>

Éducaloi, « *Avez-vous le droit de payer en argent comptant?* », 5 février 2024,
<https://educaloi.qc.ca/en/legal-news/do-you-have-the-right-to-pay-in-cash/>

Banque centrale européenne (BCE), « *Progrès sur la phase d'enquête d'un euro numérique* », consulté le 15 janvier 2025
https://www.ecb.europa.eu/euro/digital_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.degov220929.en.pdf

Banque centrale européenne (BCE), « *Progrès sur la phase d'investigation d'un euro numérique* », consulté le 15 janvier 2025
https://www.ecb.europa.eu/euro/digital_euro/timeline/profuse/shared/pdf/ecb.degov220929.en.pdf

Banque centrale européenne (BCE), « *L'euro numérique – un travail en cours* », 18 janvier 2023
https://www.ecb.europa.eu/press/conferences/shared/pdf/the_digital_euro_a_work_in_progress.e.pdf — souhaite en savoir plus et de meilleures sources

Financial Post, « *Les banques ont gelé des millions de fonds de convois en vertu de la Loi d'urgence* », 23 février 2022 <https://financialpost.com/fp-finance/banking/convoy-leader-denied-bail-as-canadian-officials-warn-of-unrest>

Financial Post, « *L'Agence du revenu du Canada suspend ses services en ligne après que des cyberattaques ont piraté des milliers de comptes* », 16 août 2020
<https://financialpost.com/personal-finance/thousands-of-cra-and-government-accounts-disabled-after-cyberattack>

Financial Post, « *Pourquoi les entreprises devraient être forcées d'accepter l'argent comptant* », 1er novembre 2022 <https://financialpost.com/news/economy/cash-king-businesses-forced-accept-money>

Financial Times, « *Les plans de monnaie numérique des banques centrales font face à un retour de bâton public* », consulté le 10 janvier 2025 <https://www.ft.com/content/e0b7f134-c935-4cd6-bf27-460c37db1512>

Financial Times, « *Le véritable scandale de la monnaie numérique des banques centrales* », consulté le 10 janvier 2025 <https://www.ft.com/content/7ad33055-2618-4a43-97c3-a1ed6bbc0e2e>

Finextra, « *La banque centrale suédoise appelle à une législation pour protéger l'argent liquide* », 15 mars 2024 <https://www.finextra.com/newsarticle/43854/swedish-central-bank-calls-for-legislation-to-protect-cash>

Forbes, « *Aucun gouvernement n'autorisera la monnaie numérique anonyme* », 8 mars 2022
<https://www.forbes.com/sites/davidbirch/2021/04/06/no-government-will-allow-anonymous-digital-currency/>

Forbes, « *Le faux récit du rôle du Bitcoin dans les activités illicites* », 13 décembre 2021 <https://www.forbes.com/sites/haileylennon/2021/01/19/the-false-narrative-of-bitcoins-role-in-illicit-activity/>

Gabriel Soderberg, John Kiff, Hervé Tourpe, Marianne Bechara, Stephanie Forte, Kathleen Kao, Ashley Lannquist, Tao Sun, Akihiro Yoshinaga, « *Comment les banques centrales devraient-elles explorer la monnaie numérique des banques centrales?* », Fonds monétaire international (FMI), Fintech Notes, 8 septembre 2023, <https://www.imf.org/en/Publications/fintech-notes/Issues/2023/09/08/How-Should-Central-Banks-Explore-Central-Bank-Digital-Currency-538504>

Gabriel Soderberg, John Kiff, Hervé Tourpe, Marianne Bechara, Stephanie Forte, Kathleen Kao, Ashley Lannquist, Tao Sun, Akihiro Yoshinaga, « *Comment les banques centrales devraient-elles explorer...* »

Global News, « *La Banque du Canada 'réduit' ses plans pour une possible Loonie numérique* », 24 septembre 2024 <https://globalnews.ca/news/10772381/bank-of-canada-digital-loonie-tiff-macklem/>

Gouvernement du Canada, « *Transactions financières rapportées au FINTRAC* », consulté le 9 janvier 2025 <https://fintrac-canafe.canada.ca/individuals-individus/rpt-eng>

Gouvernement du Canada, « *Déclaration des transactions au FINTRAC : la règle des 24 heures* », 23 octobre 2023 <https://fintrac-canafe.canada.ca/guidance-directives/transaction-operation/24hour/1-eng>

Gregory Baer, « *Monnaies numériques des banques centrales : coûts, avantages et principales implications pour le système économique américain* », 7 avril 2021, Bank Policy Institute, <https://bpi.com/central-bank-digital-currencies-costs-benefits-and-major-implications-for-the-u-s-economic-system/>

Guneet Kaur, « *Implications sur la vie privée des monnaies numériques des banques centrales (MNBC) : une revue systématique de la littérature* », EDPACS, 15 juillet 2024, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/07366981.2024.2376794#abstract>

Chambre des communes du Canada, « *Projet de loi d'initiative parlementaire C-400 (44-1) - Première lecture - Loi sur l'accès et l'utilisation de l'argent comptant* », 13 juin 2024, <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/bill/C-400/first-reading>

Chambre des communes, Canada, « *Comité mixte spécial sur la déclaration d'état d'urgence* », Témoignages, 17 novembre 2022, <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/DEDC/meeting-18/evidence>

Ian De Bode, Matt Higginson et Marc Niederkorn. « *La monnaie numérique des banques centrales et le stablecoin : la coexistence précoce sur une route incertaine* », McKinsey & Company, 11 octobre 2021, <https://www.mckinsey.com/industries/financial-services/our-insights/cbdc-and-stablecoins-early-coexistence-on-an-uncertain-road>



Fonds monétaire international (FMI), « *Monnaie numérique de la Banque centrale - Manuel virtuel* », novembre 2024, <https://www.imf.org/en/Topics/fintech/central-bank-digital-currency/virtual-handbook>

Investopedia, « *Stablecoins : définition, fonctionnement et types* », 13 juin 2024, <https://www.investopedia.com/terms/s/stablecoin.asp>

Investopedia, « *La cryptomonnaie expliquée avec des avantages et des inconvénients pour l'investissement* », 15 juin 2024, <https://www.investopedia.com/terms/c/cryptocurrency.asp>

Investopedia, « *Comment les banques centrales contrôlent l'offre de monnaie* », 27 septembre 2024, <https://www.investopedia.com/articles/investing/053115/how-central-banks-control-supply-money.asp>

Investopedia, « *Qu'est-ce qu'une monnaie numérique (CBDC) de banque centrale?* », 14 juin 2024, <https://www.investopedia.com/terms/c/central-bank-digital-currency-cbdc.asp>

Investopedia, « *Pourquoi les gouvernements cherchent à éliminer l'argent liquide* », 19 avril 2024, <https://www.investopedia.com/articles/investing/021816/why-governments-want-eliminate-cash.asp>

Jeff Stewart, « *ProgressSoft : Utilisation hors ligne dans les monnaies numériques des banques centrales – entre le marteau et l'enclume* », Currency Research, 23 août 2022, <https://cbpn.currencyresearch.com/blog/2022/08/23/between-a-rock-and-a-hard-place-offline-use-in-central-bank-digital-currencies>

John Mullin, « *Fed Eyes la monnaie numérique de la Banque centrale* », Banque fédérale de Richmond, 2022, https://www.richmondfed.org/publications/research/econ_focus/2022/q2_federal_reserve

Jonathan Chiu, Cyril Monnet, « *Création de monnaie publique et privée pour registres distribués : stablecoins, dépôts tokenisés ou monnaies numériques de banques centrales?* », Bank of Canada, octobre 2024, <https://www.bankofcanada.ca/2024/10/staff-working-paper-2024-35/>

The Montreal Journal, « *Projet de loi 54 : Porter 2000 \$ en argent comptant fait de vous un criminel présumé* », 25 septembre 2024, <https://www.journaldemontreal.com/2024/09/25/loi-54-quand-transporter-2000--comptant-fait-de-vous-un-criminel-presume>

Martin Miernicki, « *Cash, accounts, and central bank digital currencies : a legal view on the introduction of the account and token-based digital central bank money* », Law and Financial Markets Review, 12 février 2024, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/17521440.2024.2308800#abstract> – devrait vraiment se pencher sur la source primaire

McKinsey & Company, « *Qu'est-ce que la CBDC (monnaie numérique de la Banque centrale)?* », 1er mars 2023, <https://www.mckinsey.com/featured-insights/mckinsey-explainers/what-is-central-bank-digital-currency-cbdc>

Nadia Pocher, Andreas Veneris, « *Confidentialité et transparence dans les MNBC : un régime de réglementation AML/CFT par conception* », 2021, <https://www.eecg.utoronto.ca/~veneris/21icbc2.pdf>

Capitalisme nu, « *La Norvège, l'une des économies les plus sans argent comptant au monde, vient de rendre beaucoup plus facile le paiement en argent comptant* », 11 octobre 2024
<https://www.nakedcapitalism.com/2024/10/another-largely-cashless-economy-norway-just-made-it-easier-rather-than-harder-to-pay-with-cash.html> - Il en faut un ou deux de plus

National Post, « *Chasse au billet canadien de 1 000 \$: Il en reste près d'un million, la plupart entre les mains des élites criminelles* », 15 novembre 2012, <https://nationalpost.com/news/canada/the-hunt-for-canadas-1000-bills-there-are-nearly-a-million-left-most-in-the-hands-of-criminal-elites>

National Post, « *La commodité de passer sans argent comptant a un coût pour la vie privée : rapport* », 2 février 2023 <https://nationalpost.com/news/canada/cashless-grocery-stores>

Emission-carbone zéro, « *La Banque d'Angleterre dégrade la neutralité carbone et réduit les dépenses climatiques* », 13 mars 2023, <https://www.netzerowatch.com/all-news/bank-of-england-downgrades-net-zero-and-cuts-climate-spending>

Newsire, « *Une banque australienne abandonne les paiements en argent comptant* », 14 mai 2024, <https://au.finance.yahoo.com/news/australia-bank-ditches-cash-payments-045700020.html>

Nicholas Anthony, « *Le rejet des Nigériens de leur CBDC est un avertissement pour d'autres pays* », Cato Institute, 6 mars 2023, <https://www.cato.org/commentary/nigerians-rejection-their-cbdc-cautionary-tale-other-countries>

OCDE, « *Les monnaies numériques des banques centrales (MNBC) et les valeurs démocratiques | OCDE* », Documents de politique économique et financière de l'OCDE, 5 juillet 2023, https://www.oecd.org/en/publications/central-bank-digital-currencies-cbdcs-and-democratic-values_f3e70f1f-en.html#:~:text=This%20paper%20explores%20how%20the%20design%20and%20implementation,of%20privacy%2C%20and%20citizens%E2%80%99%20trust%20in%20central%20banks.

OCDE, « *Monnaies numériques des banques centrales (MNBC) et valeurs démocratiques* », OECD Business and Finance Policy Papers, 5 juillet 2023, https://www.oecd.org/en/publications/central-bank-digital-currencies-cbdcs-and-democratic-values_f3e70f1f-en.html#:~:text=This%20paper%20explores%20how%20the%20design%20and%20implementation,of%20privacy%2C%20and%20citizens%E2%80%99%20trust%20in%20central%20banks.

Parlement du Canada, « *Rapport sur le Comité mixte spécial sur la déclaration d'état d'urgence* », décembre 2024, https://publications.gc.ca/collections/collection_2024/sen/yc3/YC3-441-0-1-3-eng.pdf 2

Patrick Schueffel, « *MNBC : avantages et inconvénients – Une liste complète et une discussion des avantages et inconvénients de la monnaie numérique des banques centrales* », The Journal of Digital Assets, 8 août 2023, http://journal-digitalassets.org/browse/issue_detail.php?issue_id=6&id=8&display=all&mdiv=previous#ref19

Payments Canada, « *Le système de paiement le plus rapide du Rail-Canada en temps réel* », consulté le 5 janvier 2025 <https://www.payments.ca/systems-services/payment-systems/real-time-rail-payment-system>



Paielements Canada, Banque du Canada, et R3, « *Projet Jasper : une expérience canadienne avec la technologie du grand livre distribué pour le règlement des paiements interbancaires domestiques* », https://www.payments.ca/sites/default/files/2022-09/jasper_report_eng.pdf

Raphael Auer et Rainer Böhme, « *La monnaie numérique des banques centrales : la quête d'une technologie minimalement invasive* », Banque des règlements internationaux (BRI), Working Papers no 948, juin 2021, <https://www.bis.org/publ/work948.pdf>

Raphael Auer et Rainer Böhme, « *La technologie de la monnaie numérique des banques centrales de détail* », Banque des règlements internationaux (BRI), mars 2020, https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt2003j.pdf — p. 94

Raphael Auer, Giulio Cornelli et Jon Frost, « *L'essor des monnaies numériques de la banque centrale : moteurs, approches et technologies* », Banque des règlements internationaux (BRI), août 2020 <https://www.bis.org/publ/work880.pdf>

Rodney Garratt et Hyun Song Shin, « *Stablecoins versus dépôts tokenisés : implications pour la monotonie de la monnaie* », Bank for International Settlements (BRIS), 11 avril 2023, <https://www.bis.org/publ/bisbull73.pdf>

Sharon Polsky, « *Dangers potentiels d'une identité et d'une monnaie numériques mondiales* | Sharon Polsky | Invité | Bridge City News », YouTube - 20 h 55, 20 septembre 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=9dpcirTS3gl>

Sharon Polsky, « *WizeUp Épisode 13 - Sharon Polsky - Identification numérique et monnaie* », WizeUp, YouTube, 9 décembre 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=u84-Y21Ezm0>

Tayo Tunyathon Koonprasert, Shiho Kanada, Natsuki Tsuda et Edona Reshidi, « *Adoption de la monnaie numérique par la Banque centrale : stratégies inclusives pour les intermédiaires et les utilisateurs dans* », Fonds monétaire international (FMI), FinTech Notes Volume 2024, numéro 005 (2024), 20 septembre 2024, <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/063/2024/005/article-A001-en.xml>

Délais de traitement des paiements de factures de la banque commerciale TD, <https://www.tdcommercialbanking.com/wbb/help/English/wbwBPProcessingTimes.html>

Techspot, « *La banque cesse de traiter l'argent liquide dans certaines succursales alors que de plus en plus de gens passent au numérique* », 23 avril 2023 <https://www.techspot.com/news/98185-bank-stops-cash-withdrawals-branches-more-people-go.html>

The Conversation, « *Les Canadiens ont de sérieux problèmes de confiance lorsqu'il s'agit d'une monnaie numérique de banque centrale* », 11 décembre 2023 <https://theconversation.com/canadians-have-serious-trust-issues-when-it-comes-to-a-central-bank-digital-currency-219192>

The Conversation, « *La Suède est une société presque sans argent comptant — voici comment elle affecte les personnes exclues* », 18 décembre 2024 <https://theconversation.com/sweden-is-a-nearly-cashless-society-heres-how-it-affects-people-who-are-left-out-216586>

The Guardian, « *CBN inflige une amende de 1,35 milliard de nairas à neuf banques pour ne pas avoir distribué d'argent comptant via les guichets automatiques* », 15 janvier 2025 <https://guardian.ng/news/cbn-fines-nine-banks-n1-35b-for-not-dispensing-cash-via-atms/>

The Sociable, « *La BIS se demande si la programmabilité de la CBDC peut être introduite après le lancement de la CBDC* », le 1er juin 2023 <https://sociable.co/government-and-policy/bis-cbdc-programmability-after-launch/>

The Sociable, « *Les banques centrales ne s'intéressent pas à la programmation de la CBDC, la programmabilité est pour les banques commerciales : Lagarde au Sommet de l'innovation BIS* », 11 avril 2023, <https://sociable.co/government-and-policy/central-banks-programming-cbdc-lagarde-bis-innovation-summit/>

Thomson Reuters, « *Comprendre le vol d'identité numérique et la fraude* », 10 juin 2024, <https://legal.thomsonreuters.com/blog/what-is-digital-identity-theft-and-fraud/>

Wealth Professional, « *Le Canada se classe parmi les 8 nations les plus favorables aux cryptomonnaies* », 8 mai 2024 <https://www.wealthprofessional.ca/news/industry-news/canada-ranks-as-top-8-most-crypto-friendly-nation/385811>

Forum économique mondial, « *5 questions sur les banques centrales et la monnaie numérique* », 28 septembre 2017, <https://www.weforum.org/stories/2017/09/5-questions-about-central-banks-and-digital-currency/>

Forum économique mondial : « *Les MNBC se présentent sous deux formes : au détail et en gros. Quelle est la différence?* », 6 février 2024, <https://www.weforum.org/stories/2024/02/wholesale-retail-cbdcs-difference/#:~:text=A%20retail%20CBDC%20is%20a%20form%20of%20central,financial%20institutions%20for%20interbank%20payments%20and%20securities%20transactions.>

Forum économique mondial, « *Qu'est-ce que les monnaies numériques des banques centrales et que pourraient-elles signifier pour la personne moyenne?* », 6 octobre 2023 <https://www.weforum.org/stories/2023/10/what-are-central-bank-digital-currencies-advantages-risks/>





Justice Centre
for Constitutional Freedoms

#253, 7620 propulsion à coude SW, Calgary, AB T2V 1K2
www.jccf.ca | info@jccf.ca | +1403-475-3622